

Il est fort probable que le ralentissement actuel de l'expansion canadienne se poursuivra durant une bonne partie de 1967. Les investissements et les exportations croîtront sans doute moins rapidement. L'évolution des dépenses de consommation ne devrait pas être très différente de celle de cette année. Dans le domaine monétaire, tout indique que les taux d'intérêt ont dépassé leur point le plus haut et pourraient diminuer légèrement. Tout considéré, le rythme de croissance en 1967 sera probablement plus proche de la courbe d'expansion à long terme et pourrait représenter un gain réel du produit national brut de 4 à 4.5%.

Henri Mhun

LES

292-65/1-60/34/9 2435
ÉCOLES DES H.B.C.
Bibliothèque,
535 Viger,
MONTREAL 24, P.Q.

RES

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION FINANCIÈRE, INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

635 HENRI-BOURASSA EST

MONTREAL 12

25 cents

Winters lance l'opération P V E

Zénith 0-1967 permet aux exportateurs d'appeler sans frais un délégué qualifié du ministère du Commerce

M. Robert Winters, ministre du Commerce, a inauguré jeudi un réseau national de communications qui permettra aux hommes d'affaires de toutes les régions au Canada d'entrer sans frais en contact avec les agents du ministère du Commerce.

Ce réseau, a dit M. Winters, qui est la plus récente initiative du Ministère en vue de stimuler les contacts entre le Ministère et l'ensemble des exportateurs, est un moyen qui nous permettra de réaliser l'objectif que le gouvernement s'est assigné pour l'année 1967, soit 1 milliard et quart de dollars de ventes à l'exportation.

Dans un discours qu'il a prononcé à l'Empire Club of Canada, à Toronto, M. Winters a démontré que le nouveau réseau fonctionne effectivement d'un océan à l'autre en établissant lui-même la communication avec le bureau régional du Ministère à Vancouver et, quelques instants plus tard, celui de Saint-Jean, Terre-Neuve.

Sans aucun frais

Ces appels montrent l'ampleur de l'entreprise, a dit le Ministre; ils signifient en pratique que l'homme d'affaires pourra appeler le numéro Zénith 0-1967, sans aucun frais pour lui, et communiquer directement avec le bureau du Ministère le plus proche.

Récemment, M. Winters avait adressé une lettre à plus de 6,600 exportateurs canadiens et à d'autres entreprises nationales qui ont un potentiel d'exportation, les exhortant à multiplier leur activité d'exportation. Dans son discours à Toronto, le Ministre déplore une lacune certaine dans le système de communications qui décourageait les exportateurs éventuels d'utiliser au maximum les services offerts par son Ministère pour qu'ils prennent pied sur les marchés internationaux.

"Ce manque de communication... m'a toujours causé de l'inquiétude, a déclaré le Ministre, et il nous

a décidé à établir "un réseau national de communication qui reliera, par téléphone et sans frais, les hommes d'affaires de toutes les parties du Canada au bureau du ministère du Commerce le plus proche d'eux."

M. Winters a expliqué que les personnes demeurent dans les villes où le Ministère a des bureaux régionaux: Vancouver, Edmonton, Winnipeg, Montréal, Halifax, Saint-Jean (Terre-Neuve) et Ottawa, continueront à signaler comme par le passé le numéro d'appel régional qu'elle connaissent bien.

Quant à ceux qui demeurent dans d'autres centres, elles n'auront qu'à composer le numéro Zénith 0-1967 et la standardiste les mettra en contact direct avec le plus proche bureau au Ministère. Là son appel sera immédiatement dirigé vers un agent bien au courant des conditions du marché mondial.

La devise P.V.E.

M. Winters a présenté aux hommes d'affaires canadiens la nouvelle devise P.V.E., sigle d'un programme que le Ministère va mettre en oeuvre pendant tout l'année du Centenaire.

Il leur a expliqué que ce sigle s'applique aux messages suivants: Potentiel des ventes à l'étranger pour voir de vendre à l'étranger, Participations aux ventes à l'étranger et Profits des ventes à l'étranger.

M. Winters poursuit en ces termes: "Chaque producteur de marchandises ou fournisseur de services techniques au Canada possède une forme de P.V.E." et il a engagé son Ministère à faire un effort pour déceler cette qualité et aider l'entreprise à la mettre en valeur.

"Lorsqu'on a identifié son potentiel de vente", a dit le Ministre, "il faut le transformer en Pouvoir de vendre à l'étranger". Il a encouragé les hommes d'affaires à puiser davantage dans les ressources acquises par 75 ans d'expérience et de formation de l'association pour les ventes à l'étranger: le producteur et le ministère du Commerce.

Il a ensuite décrit les fonctions des différentes directions du mi-

nistère du Commerce, qui se tiennent constamment au courant des conditions et des débouchés des marchés mondiaux et qui offrent leurs services à l'entreprise canadienne d'une manière suivie.

Le Ministre a dit que plusieurs délégués commerciaux chevronnés, venant de 67 postes à l'étranger et parfaitement au courant des conditions du marché reviendront au Canada en avril prochain pour y rencontrer les hommes d'affaires qui désirent discuter en détail avec eux leurs possibilités de ventes à l'étranger.

Ces délégués commerciaux parcourront le pays d'un littoral à l'autre. Ils établiront des bureaux de consultation dans leur hôtel à Vancouver, Edmonton, Saskatoon, Winnipeg, Toronto, Montréal, Halifax et Saint-Jean (Nouveau Brunswick).

"Nous faisons en quelque sorte que si vous ne voulez pas aller à la montagne, la montagne viendra à vous", a dit M. Winters. Aucun homme d'affaires ne devra se déranger loin de sa localité pour bénéficier de notre contribution au potentiel des ventes à l'étranger.

L'industrie du piano progresse et Willis fait faillite

Il y a quelques jours, nous avons appris que la compagnie de pianos WILLIS était en faillite. Nous avons été quelque peu surpris d'apprendre une telle nouvelle puisque l'industrie canadienne du piano semble se porter à merveille et que les ventes sont dans une période d'accroissement.

A la maison Willis, Mr. Willis nous a confirmé que sa maison était dans les mains d'un fiduciaire de Montréal qui verra à administrer ou fermer l'entreprise. Par ailleurs, nous avons appris que la maison Willis avait fermé durant ces dernières années, la plupart de ces bureaux au Canada, à part d'un bureau à Québec et de deux à Montréal. Cette entreprise de Ste-Thérèse-de-Blainville ne semblait plus tellement intéressée à fabriquer des pianos puisque jusqu'à récemment elle congédiait des vieux techniciens expérimentés dans le domaine des pianos.

On apprend aussi que cette entreprise québécoise, jusqu'à tout dernièrement, fabriquait des cabinets de télévision, de radios et d'appareils de haute fidélité pour la compagnie Marconi. Il semble qu'il y a quelques mois, elle perdait ce marché et que ces ventes ont continué à péricliter.

Il ne reste plus que quatre manufacturiers de pianos sur le marché canadien avec la disparition de Willis. De ces quatre manufacturiers, il n'y a que la compagnie Mason & Risch Ltd, de Toronto, qui avec une production de 6,000 pianos en 1966, n'est pas de propriété canadienne. Cette compagnie est une filiale de la corporation Aeolian de New-York, le plus grand fabricant de pianos aux États-Unis.

Les autres fabricants canadiens sont Heintzman & Co. Ltd de Toronto. Les Pianos Lesage Ltée de

Ste-Thérèse-de-Blainville, et Sherlock-Manning piano Co. Ltd. de Clinton, qui sont pour la plupart des entreprises familiales qui sont apparues sur le marché avant le début du siècle.

Mason & Risch Ltd.

Mason & Risch construit un établissement d'une valeur de plus d'un million de dollars à Woodstock, au Nouveau-Brunswick, pour fabriquer des boîtes de pianos et plusieurs autres parties pour elle-même et pour la compagnie Sterling Actions & Keys Ltd de Brantford, en Ontario, laquelle est une filiale de la première. Sterling est une entreprise qui fournit des parties de pianos à tous les fabricants canadiens.

A.A. Pagano, vice-président et directeur général de Mason & Risch, affirme que les affaires vont de mieux en mieux. Il dit que les restrictions monétaires ne dureront plus longtemps et que les ventes s'accroîtront à un rythme plus ra-

pide que 5% dans les années à venir.

Pianos Lesage Ltée

Les pianos Lesage Ltée sont une entreprise qui produit plus de 2,100 pianos par année, à Ste-Thérèse-de-Blainville. M. Jacques Lesage nous a laissé entendre que l'entreprise est sur une période d'accroissement depuis les débuts de 1960 et que l'entreprise produit à pleine capacité. Nous pouvons conclure que cette entreprise qui s'en va vers son centenaire progressera encore plus rapidement dans les années à venir.

Le marché de cette entreprise est surtout situé en dehors du Québec. Surtout dans les provinces de l'Ouest et en Ontario. Il semble que les Québécois n'ont pas encore découvert ces produits de qualité.

La compagnie Sherlock-Manning avec un peu moins de 1,400 pianos par année complète le marché canadien.

Claude MOQUIN

La Steel Company modifie ses prix

(J.R.) La Steel Company of Canada a décidé avec le consentement du ministre des finances M. Sharp de modifier la structure de prix de ses produits. Le prix des barres d'acier est augmenté de 2%. Dans le cas du fil machine, la compagnie abaissera ou augmentera ses prix tel que dans l'ensemble il n'a aura de hausse ou de baisse générale. Par contre le prix de la tôle forte est réduit de \$8.40 la tonne sur le marché de l'est, c'est-à-dire au Qué-

bec et dans les Maritimes. Cette réduction diminuera les prix de la tôle forte d'environ 6%. Cette réduction est en fait une absorption des frais de transport de la tôle forte entre Hamilton et Montréal, frais qui s'élèvent à 42 cents par 100 livres d'acier. Cette question des frais de transport de l'acier avait été un des facteurs déterminants de la mise en marche de Sidbec, ce monument à la gloire de nos anciens gouvernants.

Crédit M-G passera à CoFoMo

La Corporation Foncière de Montréal (CoFoMo) vient de faire une offre aux actionnaires classe "B" de Crédit M.G. Inc. pour l'achat de leurs actions au prix de \$4.00 l'action. L'offre a été faite à tous les détenteurs d'actions de la classe "B". Cette offre se termine le 10 janvier et elle faite par la Société Nationale de Fiducie, qui agit comme agent de transfert pour la Corporation Foncière de Montréal.

Les actions classe A du Crédit M.G. qui ne sont votantes qu'après omission des dividendes pendant une période de 2 ans, ne sont pas

touchés par cette offre. CoFoMo déboursa \$295,564 pour les 73,891 actions B du Crédit M.G. Le Crédit M.G. est une compagnie de prêts hypothécaires tandis que CoFoMo s'occupe de financement. CoFoMo contrôle en outre le Crédit St-Laurent. Les actions classe A du Crédit M.G. sont inscrites à la Bourse Canadienne. Pour l'exercice clos le 28 février 1966, le Crédit M.G. avait réalisé un profit de \$132,814 ou 94 cents par action A et 45 cents par action B. L'offre aurait déjà été acceptée par plus de 50% des actionnaires.

Les ordinateurs ont contribué à rendre la vie plus attrayante

Les ordinateurs peuvent aider l'homme à mieux se comprendre et à mener une vie plus intéressante et plus satisfaisante.

Ce sont là quelques-unes des occasions que procure l'automation telle que la voit le Dr Herbert A. Simon, savant en ordinateur de réputation internationale, comme le rapporte la Lettre commerciale de la Banque Canadienne Impériale de Commerce.

La Lettre présente le texte de deux conférences spéciales que Dr. Simon a données cet automne à l'Université de Toronto, sous le patronage de la Banque et sous les auspices de l'Ecole de Commerce de l'Université de Toronto.

Dans ces deux conférences, il rejette catégoriquement l'idée que l'automation puisse être une cause de chômage.

Dr. Simon, qui est économiste et psychologue en même temps que savant dans le domaine des ordinateurs, a été un des avant-gardistes qui préconisaient l'utilisation des ordinateurs électroniques pour la simulation de la pensée humaine. Il possède un ordinateur dans sa maison à Pittsburg, où il est vice-doyen de l'école spécialisée d'administration industrielle du Carnegie Institute Technology.

Ce que peut l'ordinateur

Un ordinateur est capable d'effectuer toutes les principales opérations de traitement de l'information que peut accomplir l'esprit humain, dit Dr. Simon.

"Il ne se limite pas à emmagasiner les symboles comme l'on fait avec du papier et un crayon, ni à copier les symboles comme l'on fait avec l'imprimerie, ni à transmettre les symboles comme l'on fait avec le télégraphe et la radio. En plus de ces opérations, l'ordinateur peut en effectuer d'autres qui sont indispensables pour que l'ensemble électronique "pense", c'est-à-dire pour qu'il arrive à des décisions, à discerner les tendances, à résoudre les problèmes, à traduire l'information d'une langue ou d'un code dans l'autre et ainsi de suite".

Les ordinateurs effectuent des programmes de conception pour de nombreux types de moteurs, générateurs et transformateurs; de même, ils remplissent la tâche consistant à assurer la marche d'une fabrique qui exigeait précédemment la pensée d'un ingénieur, ou simulent la méthode d'évaluation des marchandises telle qu'utilisée par le chargé des achats d'un grand magasin, ou encore simulent le mode de décision d'un officier de fiduciaire pour l'achat d'actions ou d'obligations.

Les répercussions

Les programmes de ce genre ajoutent au nombre toujours croissant des constatations que l'on recueille au sujet de la nature des processus de la pensée humaine, dit Dr. Simon. Ils nous rapprochent d'une meilleure compréhension de la manière dont nous pensons, et cette compréhension nous permettra d'améliorer les méthodes d'enseignement.

A mesure que les ordinateurs deviendront moins coûteux, plus nombreux, et d'un emploi moins compliqué, quelles répercussions finiront-ils par avoir sur le genre de travail que font les humains?

Les ordinateurs pourront se charger d'une partie toujours croissante des travaux quotidiens dans les bureaux aussi bien que dans les usines. Dr. Simon s'attend à ce que la division du travail entre les hommes et les ordinateurs sera progressivement modifiée "en fonction de leurs aptitudes et de leur capacité relative". La tâche du personnel de direction consistera de plus en plus à concevoir et à organiser, c'est-à-dire qu'il se préoccupera moins de la conduite proprement dite du système et davantage des modifications et remaniements susceptibles de l'améliorer.

Hausse de productivité

En notre époque de l'automation, la productivité a augmenté par rapport au passé. En effet, depuis plus d'un siècle et demi, la productivité par capita s'est accrue à un taux de peut-être deux pour cent. Dr. Simon estime que le taux courant d'accroissement annuel pourrait atteindre jusqu'à trois et demi pour cent.

Les événements ont montré que l'accroissement de la productivité crée de nouveaux emplois en engendrant un pouvoir d'achat pour de nouveaux produits et services. "C'est l'histoire de l'oeuf et de la poule, ou plus littéralement d'un état dynamique stable dont l'équilibre peut être garanti par la politique du gouvernement".

Ceux qui craignent que l'automation n'engendre le chômage "ont évidemment raison de s'opposer

LES CIMENTS DU ST-LAURENT



M. J. L. BOURRET, ING.

M. Paul Chapdelaine, C. A., Président et Gérant Général, a le plaisir d'annoncer que M. Jean-Louis Bourret, Ingénieur, a récemment été nommé Adjoint du Président à la Compagnie des Ciments du St-Laurent. M. Bourret est gradué de l'Ecole Polytechnique de Montréal. Il a acquis une expérience de plus d'une dizaine d'années dans l'industrie du ciment et du béton. Il est membre actif de plusieurs organismes professionnels, paraprofessionnels et sociaux. Les fonctions de M. Bourret s'exerceront surtout au Bureau Administratif de la Compagnie à Montréal, responsable pour tout le Canada.

au chômage, mais ils se trompent en dirigeant leurs critiques contre l'automation, car ils feraient mieux d'encourager le gouvernement à instaurer les correctifs nécessaires par une politique appropriée. Deux siècles de progrès techniques ont montré qu'à un niveau d'emploi donné peut correspondre un niveau de productivité donné".

Hausse des revenus

Les revenus augmentent proportionnellement à l'accroissement de la productivité. Au taux actuel d'accroissement, nous pouvons nous attendre à voir doubler, à peu près, à chaque génération, c'est-à-dire à chaque 20 ans, le revenu familial moyen calculé en dollars constants. Si ce revenu moyen est actuellement de \$7,000, nous pouvons nous attendre à le voir atteindre \$14,000 dans 20 ans et \$28,000 dans 40 ans.

L'automation, dit Dr. Simon, contribue à l'extension de la révolution industrielle qui, pour la première fois depuis que le monde existe, nous offre la perspective

NOUVEAU PRÉSIDENT À CONSOLIDATED PAPER



R. A. IRWIN

Monsieur R. A. Irwin a été élu au Conseil d'Administration de Consolidated Paper Corporation Limited et nommé Président et Directeur Général de la compagnie. Cette nouvelle qui a été faite par les administrateurs de la compagnie prendra effet le 1er janvier, 1967. Monsieur Irwin succède à Monsieur G. M. Hobart qui continuera ses fonctions de Président du Conseil.

d'une humanité qui pourra manger à sa faim, sans que certains hommes soient asservis à d'autres.

"Si les pays actuellement sous-développés réussissent à appliquer les techniques modernes de limitation de la natalité et s'ils réussissent à porter leur épargne à un niveau comparable à celui des nations industrielles, leur prospérité sera peut-être pour eux aussi un sujet d'inquiétude, d'ici un siècle environ".

Dr. Simon a montré comment on pouvait trouver des solutions à certains des problèmes que l'on évoque le plus souvent sur l'automation à savoir, l'augmentation des loisirs, les perspectives concernant les non-spécialisés, ainsi que les dures épreuves de ceux qui seront touchés par le changement.

"Si les changements technologiques, qui sont rapides et continus, présentent des problèmes, ceux-ci sont solubles, dit Dr. Simon. "Et une fois que nous les aurons traités, nous pourrions librement tourner les yeux vers les occasions qui nous sont favorables.

Fairbanks Morse

La nomination de M. Al Battista comme directeur des ventes de

MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE POWER CORPORATION



M. G. ALLAN BURTON, D.S.O.

M. P. N. Thomson, président du conseil d'administration de Power Corporation of Canada, Limited, annonce la nomination de M. G. Allan Burton, D.S.O., comme membre du conseil d'administration de Power Corporation.

M. Burton est président de Simpsons, Limited, et membre du conseil d'administration de la Banque Royale du Canada, de Montreal Trust Company, de la compagnie des Ciments du St-Laurent et de plusieurs autres sociétés.

Fairbanks Morse Weighing Systems Division a été annoncée récemment par M. J. E. Pickering, directeur de la mise en marché de Fairbanks Morse (Canada) Ltd. M. Battista est bien connu dans le secteur des balances industrielles et il apporte avec lui une excellente expérience. Originaire de Montréal, M. Battista était précédemment en charge de la coordination de la distribution des balances Fairbanks Morse au Canada.

Conférence sur les peintures

R. Lamontagne, président de la société Peintures Mont-Royal Limitée, a été nommé président du congrès que tiendra l'Association des Fabricants de peintures du Canada, à l'hôtel L'Estérel, Ville d'Estérel, Québec, du 17 au 20 septembre prochain.

Cartes d'affaires

SAMSON, BELAIR, COTE, LACROIX et ASSOCIÉS

Comptables agréés

MONTREAL • QUEBEC • RIMOUSKI

360, rue SAINT-JACQUES, Montréal

VI. 2-4691

LAURIN, LAURIN, BEAUDRY INC. DOMINION INSURANCE AGENCIES LIMITED

COURTIERS D'ASSURANCE AGRÉÉS

TOUR DE LA BOURSE PLACE VICTORIA MONTREAL 3

861-4761

J. LEVASSEUR Inc.

IMMEUBLE

635 est, boul. HENRI-BOURASSA, Montréal

Tél.: DU. 1-7788

OCCASIONS

PHOTOCOPIEUSE
SCM Electrostatic 44

6 mois d'usage

Valeur: \$1,345.00
Plus: \$100 de matériel

LE TOUT POUR

\$800.00

Prière de s'adresser à:
CASE 51: LES AFFAIRES

635 est, Henri-Bourassa — Montréal, P.Q.



Création d'un organisme permettant aux consommateurs d'orienter la production en fonction de leurs besoins

Au Canada, nous avons eu l'enquête d'un comité du Sénat et de la Chambre des communes sur la hausse du coût de la vie et principalement sur la hausse du coût de l'alimentation.

Les lecteurs des "Affaires" savent déjà que la principale recommandation contenue dans le rapport qui a été finalement déposée à la Chambre des communes consiste en la création d'un ministère de la consommation.

De quoi sera-t-il fait ?

Le rapport est peu explicite sur

le rôle dévolu à ce futur ministère, à supposer que le gouvernement donne suite au rapport évidemment. Aussi le gouvernement serait-il bien avisé de regarder ce qui se passe en France actuellement à propos d'un même objectif à atteindre.

Le but de la production, le but des activités économiques, c'est la consommation, c'est la satisfaction des besoins des consommateurs.

Dès lors, la première chose à considérer, ce sont évidemment les besoins des consommateurs. Et ce sont les consommateurs qui seuls

sont capables de les bien exprimer. C'est ce qu'on semble avoir enfin compris en France et, nous l'espérons, ce qu'on parviendra par comprendre au Canada.

Institut de la consommation

Le 23 décembre, le Journal Officiel annonçait la naissance de l'Institut national de la consommation.

Cet institut devra permettre aux consommateurs d'orienter plus efficacement les diverses productions en fonction de l'évolution de leurs besoins, par l'intermédiaire des mécanismes de prix, qui sont, sur le marché, de véritables "radars" pour les producteurs. Pour exercer cette fonction d'orientation en toute connaissance de cause, les consommateurs doivent surtout être informés sur la qualité des produits qui leur sont proposés.

Le rôle de la publicité

Dans ce domaine, la publicité joue un rôle prépondérant. L'Institut de la consommation, en se livrant à des enquêtes, à des études sur les divers produits et sur les problèmes généraux de la consommation y compris les problèmes juridiques sera en quelque sorte le "censeur" de la publicité.

Il rendra public les résultats de ses études dans un organe mensuel qui doit être tiré à 250,000 à 300,000 exemplaires, et par des campagnes d'information dans la presse, à la radio et à la télévision, souvent en communication avec le "telex-consommateur".

Mais son action la plus efficace sera peut-être celle qu'il mènera plus discrètement, par des "conseils" directs aux producteurs, sur les améliorations à apporter éventuellement à leurs fabrications.

Tous les Français et toutes les organisations pourront s'adresser à l'Institut qui sera un établissement public national à caractère administratif.

A Paris, il reste à fixer la composition de cet organisme et les modalités de son fonctionnement ainsi que de son financement. Ce sera l'objet d'un décret en Conseil d'Etat dont la mise au point, déclara-t-on dans les milieux compétents, doit encore nécessiter deux ou trois mois d'études.

Son conseil d'administration comprendra probablement une dizaine de membres des associations de consommateurs, quatre ou cinq représentants des organisations professionnelles, un délégué de l'Association française de la normalisation et trois ou quatre fonctionnaires. Son président devra être

une personnalité indépendante de l'administration comme des professions.

La mise en place de l'Institut doit s'accompagner d'une réorganisation des associations de consommateurs, qui devront être décentralisées, afin de représenter les diverses régions de France.

Rôle à comprendre

En définitive, il s'agit de redonner aux consommateurs le rôle qui leur revient dans une économie qui laisse fonctionner les mécanismes du marché.

Puissions-nous, au Canada, profiter de ces expériences de la vieille Europe!

Les 16 et 17 janvier à Québec

Congrès de l'Association forestière québécoise

La 28e assemblée générale annuelle de l'Association forestière québécoise aura lieu lundi et mardi, 16 et 17 janvier, au Château Frontenac.

Quelque 200 directeurs provinciaux et régionaux sont attendus à cette réunion où des spécialistes traiteront des grands problèmes de conservation qui sont à l'ordre du jour: pollution des eaux, protection des forêts contre le feu, ouverture des forêts au grand public et le rôle de l'ARDA. Il y aura également un panel sur le rôle et la responsabilité de l'Association dans le Québec en 1967.

Mardi, le 17, les réunions se tiendront dans la salle Jacques-Cartier alors que les rapports annuels des officiers de l'Association seront présentés par le président,

M. J.G. McLeod, le trésorier, M. Omer Lussier et le directeur général, M. Jules-A. Breton. Un panel sur les associations forestières régionales sera aussi au programme. Il y aura ensuite élection du bureau de direction, du conseil exécutif et des officiers pour 1967.

A 12.30, dans la salle de bal, le ministère des terres et forêts offrira le banquet de l'Ordre du mérite forestier. M. Claude Gosselin, ministre des terres et forêts, sera le conférencier invité. A cette occasion, il remettra les décorations de l'Ordre du mérite forestier aux récipiendaires.

Toutes les personnes que le problème forestier et la conservation des ressources renouvelables intéressent sont invitées à suivre les délibérations de cette assemblée.

Participation régionale à l'EXPO

Une initiative des hommes d'affaires de la Rive-Sud

Dix-sept municipalités de la Rive-Sud ont décidé pour la première fois de leur histoire, de joindre leurs efforts pour promouvoir le développement industriel régional à l'échelle tant nationale qu'internationale.

Pour atteindre leurs objectifs, elles ont choisi de participer au Pavillon des Industries du Québec à l'Expo '67, où leurs représentants pourront rencontrer les hommes d'affaires et les industriels canadiens et étrangers désireux de s'établir dans notre province.

Cette réalisation, due à l'initiative de M. Ramon Custeau, délégué industriel du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec pour la région du Richelieu, sera unique à l'Expo '67.

Les municipalités qui se sont jointes au groupe sont celles de Acton Vale, Beauharnois, Boucherville, Chambly, Contrecoeur (paroisse), Cowansville, Farnham,

Granby, Iberville, Jacques-Cartier, Saint-Bruno, Saint-Césaire, Saint-Hubert, Saint-Hyacinthe, Tracy, Varennes (paroisse), Verchères (paroisse).

Réunis, leurs parcs industriels totalisent au-delà de 15,000 acres de terrain. Une brochure, qu'elles préparent en collaboration, fournira les détails nécessaires sur ce que chacune des villes peut offrir aux industriels.

M. Raymond-J. Bériault, qui fut élu à la présidence du comité formé par ces municipalités, a expliqué qu'aucune des villes n'aura préséance sur les autres; elles seront toutes sur un pied d'égalité, sans égard à leur population ou à leur importance économique.

Evolution de l'économie française

Les concentrations d'entreprises s'accroissent contre la concurrence

Les concentrations d'entreprises s'accroissent en France pour faire face à l'évolution des techniques et à une concurrence étrangère accrue par l'ouverture des frontières. Mais si elles sont inévitables, elles doivent faire l'objet d'une politique concertée, dans le cadre du Plan national.

C'est la conclusion à laquelle aboutit un volumineux rapport sur ce problème, qui va être soumis début janvier au Conseil Economique et Social par M. François Lagandré, représentant de la Centrale ouvrière C.F.D.T.

L'accélération du mouvement de concentration dans l'industrie française est illustrée par deux chiffres: le nombre des fusions a dépassé 1.100 pendant les huit premiers mois de 1965, alors qu'il s'était élevé à 450 pendant la même période de 1957.

Mais le syndicaliste ouvrier qu'est M. Lagandré rejoint les thèses maintes fois défendues par M. Léon Ginguère, délégué général de la Confédération des petites et moyennes entreprises, lorsqu'il souligne que la concentration n'est pas une panacée. Elle n'est, écrit-il, "ni nécessairement une bonne solution, ni le seul moyen de progresser". Il faut donc, selon lui, fixer à une politique de concentration des objectifs précis, et la poursuivre dans des conditions déterminées:

Les objectifs doivent être les suivants:

— Sur le plan technique, permettre la pleine utilisation des équipements modernes et la mise en

œuvre d'une politique efficace de recherche.

— Sur le plan économique et financier, donner à l'entreprise une meilleure assise financière, et renforcer sa position internationale pour la promotion des exportations et le développement de ses réseaux commerciaux.

Quant aux conditions que ces opérations doivent remplir, ce sont, ajoute le rapporteur, surtout la sauvegarde de la sécurité de l'emploi, et l'assurance d'un niveau de salaires plus élevé.

Pour élaborer une telle politique, M. Lagandré suggère de constituer des groupes de travail, composés de patrons et de salariés et de fonctionnaires, et qui seraient chargés, sous l'égide du Commissariat général au Plan, de prévoir l'évolution dans les différents secteurs d'activités industrielles.

Il faudrait d'autre part développer les autres moyens d'accroître l'efficacité des entreprises: accélération des groupements d'entreprises, des accords de spécialisation, et décentralisation des structures des entreprises les plus importantes, afin de laisser plus d'initiative aux dirigeants.

Enfin, sur le plan social, le rapporteur préconise la création d'une bourse de l'emploi regroupant les services chargés de renseigner sur les offres et les demandes d'emploi, avec ceux qui attribuent les indemnités de chômage.

Toutes ces actions devraient être menées en collaboration étroite des entreprises avec les pouvoirs publics, par une "concentration efficace".

Selon le président de l'Impérial Tobacco

Il faut s'attendre à une baisse des profits en 1967

D'après monsieur John M. Keith, président d'Impérial Tobacco du Canada Limitée, l'économie canadienne continuera de se bien porter en 1967.

Il y aura abondance de travail et les revenus resteront élevés durant l'année. Il est possible, pourtant, qu'il n'y ait pas assez d'emplois pour tous les nouveaux venus sur le marché du travail. Pour ce qui est des revenus personnels disponibles, ils demeureront à leur niveau record, ce qui assure une forte demande de biens de consommation et de services.

Cependant, le rapport productivité-coûts constitue le problème principal auquel l'économie canadienne devra faire face au cours de 1967. En effet, la productivité n'augmente pas aussi rapidement, proportion gardée, que les coûts, qu'il s'agisse de main-d'œuvre ou d'autre frais. Et le problème de la

plupart des manufacturiers canadiens, c'est de réussir à comprimer leurs prix de revient dans les circonstances.

Il semble qu'en 1966 les profits des entreprises aient augmenté, mais ceux de l'année précédente ou les dépasseront légèrement. Il faut par contre s'attendre à ce qu'ils soient inférieurs en 1967.

Les dépenses de capital se sont élevées d'environ 15% en 1966; il ne faut pas compter sur un pourcentage aussi substantiel en 1967.

Dans l'industrie du tabac, les mêmes conditions prévalent. L'on s'attend à une augmentation de 6 à 7% des ventes de produits du tabac, à moins de circonstances imprévues. Par contre, des augmentations marquées des prix du tabac en feuilles de la dernière récolte et du coût de la main-d'œuvre seraient susceptibles d'affecter les prix de vente et les profits.



Le président du comité exécutif formé pour assurer la participation des municipalités de la Rive-Sud au Pavillon des Industries du Québec à l'Expo '67, M. Raymond-J. Bériault, serrant la main du commissaire, M. Maurice de Goumois, en compagnie de ses collègues. De g. à dr. ce sont MM. Guy Nadeau, conseiller et commissaire industriel de Saint-Césaire; Ramon Custeau, délégué régional au ministère de l'Industrie et du Commerce; Maurice de Goumois et Raymond Bériault; Henri Boisvert, maire d'Acton Vale; Joseph Pardeau, président des Terres diversifiées du Saint-Laurent; et Paul Blier, greffier de Tracy.



LES AFFAIRES

Hebdomadaire d'information financière, industrielle et commerciale.
635 est, boulevard HENRI-BOURASSA, Montréal 12, DU. 1-1888

Président: Julien LEVASSEUR; vice-président: Séraphin VACHON; vice-président adjoint: Jacques ROLLAND

Directeur général: Séraphin Vachon.
Chef de l'Information: Claude Moquin.

Rédacteur financier: Jacques Rolland.
Rédacteur: Fernand Bourret.

Collaborateurs réguliers: François Gauthier, de la faculté de commerce de l'Université Laval; M. William H. Pugsley, de la faculté de commerce de McGill; J. C. de Brouwer; Michel Vibien, François Martin-Guégan de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Paris; François Zille, correspondant à Milan.

Directeur de la publicité: Claude Coupal.

Représentants: à Toronto, John Sears; 11 Yorkville ave., No 708 112-(416)-922-0524 à Montréal, Claude Martin.

Directeur du tirage: Georges Larivière.

Responsable de la comptabilité: Mme Pauline Gariépy.

On souscrit pour un an (52 numéros) à raison de \$8.00; trois ans (156 numéros): \$15.00

(Le ministère des postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de la deuxième classe de la présente publication.)

Typographie: Typofilm Inc. Impression: Delpro Corporation

Le temps de la réflexion

Il devrait être évident à tout le monde que les Canadiens ne peuvent maintenir leur niveau de vie actuel que s'ils sont capables d'exporter les produits de leurs industries.

Le Canada est tributaire des étrangers pour toutes sortes de biens et services et il doit pouvoir les payer. Or, le moyen de les payer, c'est de vendre des produits et des services à l'extérieur ou encore, comme ce fut la pratique depuis de nombreuses années, accroître les investissements de capitaux étrangers chez lui. Ces capitaux fournissent les devises étrangères nécessaires et de plus, ils sont créateurs de nouveaux emplois.

Le monde industriel, le monde des affaires comprend ces principes. Les dirigeants politiques, dont le ministre fédéral du commerce, M. Robert Winters, en est tellement convaincu qu'il vient de lancer l'opération exportation, qu'il invite tous les producteurs canadiens, tous nos industriels à sa tailler une place sur les marchés étrangers de façon à augmenter nos exportations d'au moins un milliard de dollars en 1967.

Il est par ailleurs assez facile de comprendre que ces résultats ne seront atteints que si nos prix unitaires demeurent concurrentiels, que si nos produits peuvent envahir les marchés étrangers à des prix comparables pour une qualité au moins égale ou supérieure.

Tout le reste est de la foutaise. Rien ne sert de vouloir exporter davantage si, à qualité égale, nos prix sont supérieurs à ceux que demandent les autres pays exportateurs.

Or, le Canada doit faire face à de dangereux concurrents. D'abord les Etats-Unis qui, jouissant d'un potentiel énorme de production, d'un marché domestique imposant sont capables d'une production massive à des coûts unitaires moindres que les nôtres.

D'autres nations industrielles, le Japon, l'Allemagne de l'Ouest, les pays du Marché Commun, tous se posent en concurrents difficiles à déloger.

Dès lors, une conclusion s'impose: le Canada doit offrir des produits de qualité et à des prix comparables à ceux des autres pays exportateurs.

Par ailleurs, les statistiques nous indiquent que les profits industriels sont en baisse au Canada et les pronostics les plus optimistes ne parviennent pas à convaincre les hommes d'affaires et les chefs d'entreprises que la situation ne se détériorera pas en 1967.

Les hausses de salaires qui entreront en ligne de compte en 1967 notamment dans le domaine du transport, celles qui ont été accordées dans les industries de l'acier et autres industries de base, ne peuvent qu'exercer une influence vers la hausse des coûts de production.

D'autre part, l'accent mis sur les services que doit rendre l'Etat, que ce soit l'Etat fédéral ou l'Etat provincial, alors que le Canada est le pays où les mesures de sécurité sociale de toutes sortes accaparent la plus grosse partie des budgets, ne peut que contribuer à accentuer la hausse des coûts de production.

Au Québec, la situation peut devenir catastrophique. La construction du métro, du réseau routier, les investissements sur le site de l'Expo ont contribué à maintenir un niveau élevé d'emploi au cours des dernières années. Mais combien d'emplois nouveaux, d'emplois générateurs de richesses nouvelles ont été créés au cours des dernières années? Combien de nouvelles usines sont sorties de terre? De combien notre capacité de production de biens secondaires et susceptibles d'être exportés s'est-elle accrue? Les réponses à ces questions devraient nous rendre songeurs, perplexes et peu optimistes sur l'avenir économique qui nous attend, sur la possibilité pour les jeunes qui arrivent et qui vont arriver bientôt par dizaines de milliers sur le marché du travail de se trouver des emplois stables et rémunérateurs.

Dès lors, les rancœurs qui sont étalées présentement, les ressentiments qui se font jour, les querelles étalées publiquement ne peuvent que nous être nuisibles.

Un tel climat n'est pas propice à de nouveaux investissements dans le Québec. Certaines exigences sont de nature à décourager non seulement les capitaux, mais toute initiative qui pourrait donner de l'élan à notre économie.

Au début de 1967, il faudrait réfléchir. Non pas se complaire dans une réflexion inefficace, mais dans une réflexion qui incite à l'action, à une action positive destinée à assainir le climat du Québec qui pourrait devenir irrespirable très bientôt.

Fernand BOURRET

L'entreprise privée ou l'Etat?

par François GAUTHIER,

professeur auxiliaire à la faculté de commerce de l'Université Laval

Assez souvent et encore récemment, on a fait l'éloge de l'entreprise privée. Par exemple, un ministre a dit que le Québec comptait beaucoup sur l'entreprise privée pour réaliser ses objectifs de développement économique. Certains ont répliqué en disant qu'il s'agissait là d'une attitude qui témoigne d'une mentalité attardée. D'autres ont soutenu que l'Etat était un instrument essentiel et que, par conséquent, on ne devait pas s'en remettre à uniquement à l'entreprise privée. Ces prises de position et plusieurs autres dans le même style témoignent de la grande confusion dans laquelle baigne notre société et d'une admiration trop empressée et un peu naïve à louer les mérites respectifs de l'Etat et de l'Entreprise privée.

Le Québec cherche sa voie

Presque tout le monde admettra qu'une société tente de se donner des objectifs. Le Québec, par exemple, peut rechercher le plein emploi, des prix stables, un développement économique et social rapide dans toutes les régions, une plus grande maîtrise de son destin propre, la démocratisation de l'enseignement, de la santé, de la justice, etc. Supposons que le Québec recherche une vitesse de croissance économique très rapide "dans l'ensemble de la province". Il faut alors songer aux moyens à prendre pour réaliser cette "vitesse désirée". Si on suppose 1) que toute la collectivité (les chefs d'entreprises, les ministres, les salariés etc.) désire "cette" vitesse, 2) qu'il n'existe aucune préférence doctrinale concernant les moyens à prendre et 3) que chaque membre de la société fait ce qu'il sait bien faire, alors les querelles seront évitées et l'objectif sera plus facilement atteint.

Une grande confiance... limitée

En ce milieu du XXI^{ème} siècle, il se trouve que, en Amérique du Nord, la moyenne partie des biens et des services achetés par l'Etat et les consommateurs sont produits par l'entreprise privée. Il apparaît aussi que la plupart des investissements et des emplois proviennent du secteur privé. Il est difficile de "juger" une telle situation: il est plus facile de la constater. C'est sans doute en raison des succès raisonnables de ce mode d'organisation de la production que l'Etat et une fraction très importante de notre société lui font confiance. Cette confiance prend des formes multiples: subventions, primes "d'achat-chez-nous", financement de la recherche, protectionnisme douanier, traitement fiscal spécial accordé aux entreprises qui s'établissent dans certaines régions, etc. Evidemment, cette confiance n'est pas illimitée comme en témoigne l'arsenal des mesures qui ont pour but d'encadrer et de corconscire les activités de l'entreprise privée.

En réalité, au Québec ou ailleurs, le fait de laisser à l'entreprise privée le soin de produire ne s'inspire pas d'un sentiment de magnanimité. Au contraire, ce fait signifie seulement que, pour des raisons de nécessité et de préférence aussi, la responsabilité de réaliser les objectifs du Québec est partagée: des québécois choisissent d'oeuvrer en vue de ces objectifs au sein de firmes privées ou au sein d'organisations gouvernementales. Le secteur privé et le secteur public ont des problèmes qui sont souvent identiques. L'un et l'autre doivent se mettre d'accord sur la nature et l'importance de leurs tâches et de leurs responsabilités respectives. L'un et l'autre ont besoin de citoyens honnêtes, instruits et compétents. Enfin, l'un et l'autre doivent assumer leurs responsabilités. Insistons sur ce dernier point. En effet, il arrive fréquemment que le secteur public reproche au secteur privé d'être inapte à réaliser ce que la société attend de lui. Plus souvent encore, on entend dire que le secteur privé ne fait pas tout ce qu'il pourrait faire parce que le secteur public entrave son action. Dans ce cas, si les deux disaient la vérité, le simple citoyen pourrait bien être tenté de se débrouiller seul sans s'embarasser de l'un et de l'autre!

Répartition des responsabilités

Pour éclairer ce genre de conflit, il importe que les tâches du secteur privé et du secteur public soient bien définies. Autrement, en l'absence d'une nette répartition des responsabilités, non seulement la réalisation des objectifs ultimes sera compromise mais on risque de se relancer la balle toutes les fois que l'un ou l'autre secteur cherchera à dissimuler ses échecs et son incapacité devant certaines tâches. Par exemple, les interventions de l'Etat seront nombreuses dans la mesure où le secteur privé ne pourra assumer ses responsabilités ou assumer ses responsabilités qui ne sont pas clairement définies et dans la mesure où l'Etat, conscient de la confusion dans la répartition des responsabilités, sera tenté d'attribuer au secteur privé ses propres faiblesses. Ou encore, le secteur privé sera tenté de critiquer l'Etat dans la mesure où il jugera qu'à tort ou à raison son incapacité est due aux mauvaises décisions ou aux interventions "déplacées" de l'Etat.

A partir de ce qui précède, il est facile de voir que les sources de conflits entre l'Etat et le secteur privé seront multiples si, au préalable, la société toute entière n'arrive pas à déléguer et à répartir les responsabilités d'une façon assez précise dans les domaines les plus importants. En réalité, il n'est pas toujours facile de répartir les responsabilités. On dit parfois que l'Etat recherche le bien commun, c'est-à-dire le bien de la majorité et non pas celui de la minorité tandis que l'entreprise privée recherche ses intérêts propres, disons un profit raisonnable à long terme en vue de prendre de l'expansion.

Le bien commun et le profit raisonnable, voilà deux objectifs bien vagues et dont le sens change rapidement et pour une foule de raisons. L'Etat pourra mieux assurer le bien commun s'il évite de disperser ses énergies en ne se préoccupant pas du niveau des inventaires d'une firme particulière. De même la capacité de concurrence d'une entreprise sera plus grande si elle essaye d'assimiler les développements technologiques les plus récents que si elle s'occupe de l'assurance santé, ou de l'enseignement élémentaire.

Les responsabilités de l'Etat

Evidemment, il y a des responsabilités qui appartiennent presque naturellement à l'Etat ou plutôt il existe des objectifs désirés et recherchés par une collectivité homogène dont le réalisation requiert un degré plus ou moins élevé de centralisation afin d'établir un plan d'ensemble, de coordonner les agents de promotion et de réaliser le degré d'unanimité nécessaire sans lequel rien peut être fait.

On admettra sans trop de difficultés qu'il faut un organe central et représentatif pour assurer la production pour tout le monde (en principe tout au moins et selon les énergies de chaque société) de la défense nationale, des adductions d'égouts, de la santé, de l'enseignement etc. Dans les autres situations où l'efficacité sociale et les conflits possibles entre le bien commun et l'intérêt privé ne nécessitent pas la prise en charge par l'Etat de la production, le seul critère demeure l'efficacité.

En effet, il est stérile de se demander si les allumettes doivent être produites par l'entreprise privée ou par l'Etat. Il semble plus logique d'accepter et de promouvoir le mode de production qui est le plus efficace et le plus rentable que le capital utilisé soit privé ou public. Pour des raisons assez nombreuses, on constate aujourd'hui, que la majeure partie de la production provient du secteur privé. Ce fait observable n'est pas un accident historique: ce fait témoigne de ce que l'entreprise privée a pu répondre dans une large mesure aux besoins grandissants de la collectivité grâce aux politiques de développement et de contrôle des cycles économiques adoptées par l'Etat.

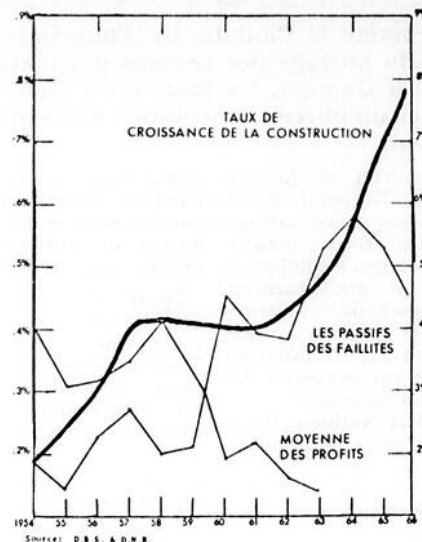
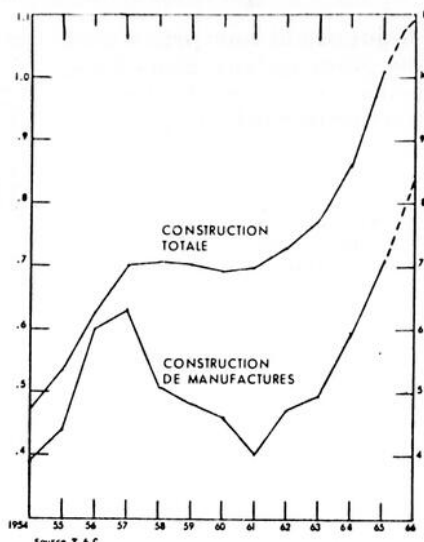
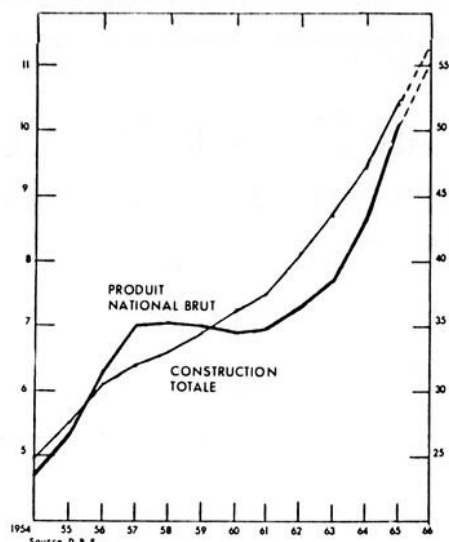
Efficacité sur tous les plans

A partir de ce qui précède, il apparaîtra peut-être qu'il est oiseux de se demander: "L'Etat ou l'entreprise privée"? Car ce que la collectivité recherche, c'est la réalisation de ses objectifs que ce soit par l'Etat ou l'"entreprise privée." Si l'Etat est médiocre, elle s'en remettra à l'entreprise privée seulement. Si l'entreprise privée la déçoit, elle s'en remettra à l'Etat. Dans une situation plus vraisemblable, il est probable la collectivité demandera à l'Etat de produire "ce qu'il doit bien produire" et à l'entreprise privée "ce qu'elle peut bien produire". Une société qui dispose d'un Etat ou d'un secteur privé boiteux et inefficace, c'est une société menacée: il est essentiel que l'un et l'autre secteur soient efficaces et oeuvrent ensemble en vue de la réalisation du bien-être général.

Au Canada et au Québec surtout, le problème de la collaboration entre l'Etat et le secteur privé se pose d'une façon bien particulière puisque, contrairement à ce qui se produit dans la plupart des pays, une partie importante du secteur privé est possédée et contrôlée par des épargnants étrangers. Nous disons au Québec surtout parce que notre gouvernement provincial n'a pas les moyens nécessaires pour orienter et contrôler toute l'économie du Québec. Notre dépendance vis-à-vis des échanges internationaux de marchandises, de services et de capitaux, notre absence quasi-totale des centres de décisions dans les grandes industries (industrie minière, industrie des pâtes et papiers, etc.), notre taux insuffisant de croissance, les disparités croissantes dans le niveau de développement régional, constituent peut-être des raisons impérieuses et suffisantes pour inciter notre gouvernement à faire preuve d'efficacité non seulement dans son domaine propre mais aussi dans les domaines où l'entreprise privée n'est pas assez entreprenante. Une plus grande efficacité dans le secteur public serait non seulement de nature à stimuler le secteur privé mais aussi de nature à lui mériter les louanges du secteur privé, c'est-à-dire même genre d'éloges qu'il fait parfois à ce dernier.

Les Affaires, lundi 9 janvier 1967

La construction s'est établie à 20% du PBN en 1966



La valeur du programme canadien de construction exécuté en 1966 s'établira vraisemblablement à environ 11 milliards de dollars. (Il est probable que la pénurie de fonds hypothécaires réduise le programme des habitations, avec le résultat que la construction globale n'atteindra pas le chiffre de \$11.2 milliards qu'avait prédit le gouvernement fédéral, au milieu de l'année, dans son examen des perspectives d'investissements de 1966).

Pour la cinquième année consécutive une augmentation matérielle a donc été enregistrée. En dépit de tout ce que l'on dit au sujet d'un "boom de la construction", on constatera que c'est seulement cette année que le programme de construction a repris le terrain perdu pour s'établir, comme le voulait la tradition, à environ 20% du Produit National Brut. (Voir le Graphique no 1). De 1956 à 1959, le pourcentage avait dépassé la moyenne de 20% du P.N.B. (22% en 1957), mais de 1960 à 1964 l'importance de la construction

dans l'économie avait fléchi sensiblement.

Le bâtiment représente ordinairement 60% de l'ensemble du programme de construction. Environ la moitié de ce total est attribuable à l'habitation. Cependant, les gains enregistrés en 1966 concernant la construction commerciale, industrielle et d'institutions. Même si cette dernière catégorie est la plus petite des trois, elle est particulièrement importante puisqu'elle reflète une augmentation des installations de production. Après cinq ans de marasme, la construction exécutée

pour les fabricants s'est accrue au point où le taux de croissance dépasse celui de l'ensemble de la construction. (Voir Graphique no 3).

Les travaux de génie ont également augmenté de volume après avoir diminué de 1958 à 1963. Ces travaux revêtent une importance particulière puisqu'ils fournissent les aménagements électriques et les moyens de transport nécessaires au progrès économique. Du point de vue de l'industrie de la construction, les travaux entrepris dans ce domaine (et dans les aspects du bâtiment qui concernent le génie

proprement dit) représentent la mise financière la plus importante à cause des gros investissements en matériel de construction qu'exigent ces travaux.

La valeur des travaux tant du secteur privé que du secteur public a augmenté chaque année depuis 1962. Avec les années, la proportion du programme de construction financé à l'aide des fonds publics s'est accrue constamment. Cette proportion était d'environ le tiers de 1954 à 1956. Elle est passée depuis au deux cinquièmes. Dans son troisième Exposé annuel publié le 21 novembre 1966, le Conseil économique du Canada signale que le programme de construction du secteur public a aidé à accentuer plutôt qu'à atténuer les oscillations du cycle de la construction.

C'est ainsi qu'il avait diminué quelque peu lorsque le programme global a marqué un recul après avoir atteint le sommet de 1958. Par ailleurs, en 1965 et en 1966 c'est le secteur public qui a enregistré les gains proportionnels les plus élevés.

Le tassement du volume de la construction après 1958 a été marqué par la chute rapide des bénéfices. (Voir Graphique no 6). La courbe des faillites a suivi à peu près le même rythme en sens inverse comme le démontre le passif en tant que pourcentage de la valeur du programme de construction. Depuis deux ans, le tableau des faillites s'est amélioré quelque peu et l'on espère que les chiffres des bénéfices réalisés, lorsqu'on les connaîtra, auront fait de même.

Les faillites sont moins nombreuses en novembre mais leur passif est plus élevé

Il y a eu 161 faillites commerciales au cours du mois de novembre, soit une diminution de 13% sur le mois précédent et le nombre de faillites le moins élevé pour tout mois des trois dernières années et le plus petit nombre de faillites en novembre depuis novembre 1959, selon une compilation faite par Dun & Bradstreet. Par contre le passif des faillites qui se sont produites au Canada

au cours de novembre a augmenté pour le deuxième mois consécutif pour atteindre \$11.4 millions comparativement à \$8.5 millions en octobre dernier.

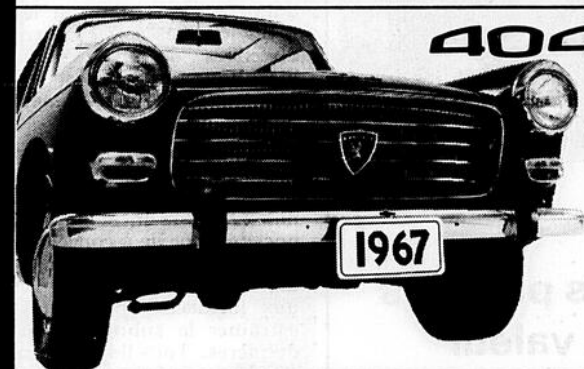
La plupart des faillites entraînent des pertes variant de \$25,000 à \$100,000 et plus est le plus élevé depuis trois mois sans atteindre toutefois le montant de \$15.6 millions de pertes subies en novembre 1965.

Géographiquement, la province de Québec et la Colombie-Britannique sont en grande partie responsables de la diminution du nombre des faillites en novembre comparativement au mois précédent.

D'autre part, les deux grandes villes canadiennes, Montréal et Toronto ont connu moins de faillites en novembre 1966 qu'au cours du mois correspondant en 1965.

	NOMBRE DE FAILLITES					PASSIF EN MILLIERS DE DOLLARS				
	1966	1965	1964	1963	1962	1966	1965	1964	1963	1962
Janvier	214	237	180	177	199	14,167	9,233	12,108	8,342	8,007
Février	209	218	191	167	183	14,061	16,190	10,951	7,593	8,013
Mars	243	274	177	197	179	11,914	16,643	15,281	15,277	8,557
Avril	245	231	215	183	193	18,312	11,675	15,266	10,006	9,977
Mai	197	224	205	192	180	14,153	14,702	12,742	11,368	8,910
Juin	254	195	233	200	154	25,612	12,596	14,936	10,408	9,676
Juillet	164	130	227	165	157	12,881	8,532	15,096	7,000	5,657
Août	187	178	167	141	173	17,504	28,038	13,373	5,833	12,178
Septembre	174	212	192	164	176	7,978	19,050	11,937	9,661	9,997
Octobre	185	224	261	188	196	8,528	9,346	20,582	9,505	10,562
Novembre	161	248	209	196	175	11,401	15,645	10,221	9,830	7,122
Décembre	--	226	242	188	173	--	14,205	12,730	12,060	10,228
	--	2,597	2,499	2,158	2,138	--	175,855	165,223	116,833	107,884

Bien faite, bonne réputation, c'est une Canadienne...



Pour votre sécurité:
20 points stratégiques ont été particulièrement soignés.

A votre choix:
Moteur à carburateur ou à injection automatique ou 4 vitesses synchronisées toit fixe ou coulissant.

PEUGEOT

Garantie 2 ans ou 50,000 milles sans soucis.



A Toronto, à Québec, à Ottawa, à Vancouver comme à Montréal,

L'homme d'affaires va chez Berlitz!

Il y apprend plus vite l'anglais, l'espagnol, l'allemand, le grec, l'italien ou le russe... La langue de ses clients! Il sait qu'il y bénéficie de programmes spéciaux pour hommes d'affaires.

Ecoles **Berlitz** langues vivantes.

MONTREAL
288 3111

TORONTO
924 7773

QUEBEC
529 6161

OTTAWA
232 5343

VANCOUVER
685 9331

Le partage la fiscalité préoccupe les Américains

Tout comme le Canada, les Etats-Unis se trouvent aujourd'hui aux prises avec le problème du partage des revenus des taxes et des impôts parce qu'aux Etats-Unis, tout comme au Canada, les Etats ainsi que les gouvernements locaux ont des besoins de plus en plus nombreux et pressants alors que c'est le gouvernement fédéral qui retire la part du lion.

Dans son bulletin de janvier 1967, la First National Bank aborde le problème de ce partage des impôts et des revenus fiscaux pour envisager diverses solutions et conclure que le gouvernement fédéral des Etats-Unis devrait remettre aux Etats et aux gouvernements locaux un certain pourcentage de l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés.

D'après la First National Bank cette proportion devrait être de 40% environ.

Principes en jeu

Ce n'est toutefois pas ce pourcentage qui est à retenir mais bien



Les produits de valeur méritent

SPB

Voici une de nos plus fascinantes réalisations. Et nos graphistes créent avec autant d'enthousiasme pour des articles comme le dentifrice, les biscuits, les détergents, etc... Quel que soit votre produit, nous lui dessinerons son emballage. Regardez autour de vous, les emballages les mieux réussis sont signés SPB. N'oubliez pas qu'un produit bien présenté est déjà à moitié vendu! Ce peut être le vôtre... contactez-nous.

SPB

STANDARD PAPER BOX LTD.
MONTREAL - TORONTO

plutôt les principes mis de l'avant par le commentateur pour conclure que les Etats et les gouvernements locaux doivent obtenir une plus grande part de l'assiette fiscale.

Nous pouvons affirmer sans crainte que ces principes valent certainement pour le Canada et les Etats provinciaux et, ajouterons-nous, ils valent davantage chez nous parce qu'au Canada les Etats provinciaux et les municipalités, qui sont leur création, ont des obligations que n'ont pas les Etats américains.

La première raison qui pousse les Américains à réclamer une plus grande liberté fiscale pour les Etats, c'est que les programmes d'aide fédérale posent des embarras aux Etats et aux gouvernements locaux.

Précisons que les subventions aux Etats et aux localités américaines ont atteint \$15 milliards au cours de la présente année fiscale et que ce montant va doubler d'ici 1975 en vertu de la législation en vigueur.

Le gouvernement fédéral distribue des subventions pour le fonctionnement de 170 programmes différents qui sont administrés par 21 départements et agences et 150 bureaux, ce qui entraîne la mise en place d'une bureaucratie lourde et souvent inaccessible.

Par ailleurs, les Etats et les localités, obligés souvent de contribuer d'un certain pourcentage pour bénéficier de l'assistance fédérale, sont obligés de négliger certains projets ou besoins locaux plus immédiats.

Contrôle fédéral

Par ailleurs, ces programmes d'aide fédérale obligent les Etats et les localités à se conformer aux directives des bureaucrates de Washington et souvent les prérogatives locales sont complètement oubliées ou négligées.

En novembre dernier, le Secrétaire à la santé, à l'éducation et au bien-être, John Gardner, donnait l'avertissement suivant: "Une possibilité facile à concevoir est que ces sommes d'argent importantes qui sont distribuées aux Etats et aux localités vont éventuellement entraîner la subordination de ces dernières. Tous les gouvernements des Etats et des localités ne seront plus que des succursales d'un gouvernement national qui contrôlera tout."

Besoins plus grands

L'augmentation des revenus et la croissance urbaine exercent de plus fortes pressions sur l'éducation la santé, les routes, les parcs, les loisirs et ces juridictions, tout comme au Canada, n'appartiennent pas au gouvernement central, mais aux Etats ou aux provinces. Or les Etats et les localités n'ont pratiquement que l'impôt foncier et la taxe de vente pour financer leurs projets et satisfaire leurs nombreux besoins.

Mais comme les citoyens trouvent qu'ils sont trop taxés par le fédéral, sur le plan local, ils votent contre toute augmentation des taxes de vente ou contre la hausse de la taxe foncière.

Le plan Heller

En 1964, Walter W. Heller, président du Conseil des aviseurs économiques du gouvernement américain, avait suggéré de distribuer aux Etats un pourcentage fixe de l'impôt sur le revenu des parti-

culiers, soit un ou deux pour cent.

Les paiements seraient faits par Washington aux Etats selon une formule basée sur leur population, sur l'effort fiscal de chacun des Etats et finalement sur le niveau de revenu par rapport à la population. Enfin, ces paiements seraient affectés à des fins spécifiques pour la santé, l'éducation, le bien-être et sous la surveillance de l'Etat fédéral.

Les crédits d'impôt

L'autre formule dite "les crédits d'impôt" apparaît plus apte à préserver la liberté d'action des Etats et des contribuables et à encourager les initiatives locales.

Selon un plan soumis par la Commission consultative sur les relations intergouvernementales, les contribuables des Etats auraient le pouvoir de soustraire de son impôt fédéral 40% de l'impôt sur le revenu qu'ils paieraient à leur Etat respectif.

Il serait possible, selon la First National Bank d'élever ce crédit à 50% et même d'accorder des crédits fédéraux d'impôt pour les taxes de vente ou autres taxes des Etats.

Un avantage de cette formule, c'est qu'elle rend les Etats responsables. Ce sont eux qui connaissent leurs besoins et ce sont eux qui taxent les contribuables.

Par ailleurs, la formule des subventions même inconditionnelles permet aux Etats de dépenser, ce qui est un plaisir, sans avoir la douleur de taxer.

Cette plus grande liberté fiscale accordée aux Etats aurait alors pour effet d'augmenter les ressources financières des Etats et de leur permettre de remplir les fonctions qui leur sont propres, de mettre un frein à la tendance centralisatrice, de mettre un frein à la prolifération des programmes fédéraux qui ne sont pas toujours adaptés aux besoins des Etats ou des gouvernements locaux.

Comme on le voit, quoique différent sous plusieurs aspects, le problème du partage des impôts aux Etats-Unis se pose comme au Canada.

On peut affirmer sans se tromper que les gouvernements des provinces qui réclament les pouvoirs fiscaux nécessaires à leurs besoins

et qui leur permettent de jouer le rôle qui leur est dévolu par la constitution, font une bataille digne d'être soutenue.

Étude sur l'évolution des investissements en France

L'évolution des investissements français fait l'objet d'une importante étude que publie, dans son numéro de décembre, la revue "Patronat français".

Globalement, la part réservée aux investissements dans la production nationale, qui était de 17% entre 1949 et 1955, puis de 19% en 1961, a continué de progresser malgré le plan de stabilisation puisqu'elle a dépassé 20% en 1964 et atteint 21,7% en 1965. Cependant la croissance observée en France en 1965 a été due, plus encore que les années précédentes, aux équipements non productifs. Ce sont d'abord les équipements collectifs qui ont augmenté; depuis 1960, ils ont progressé à peu près deux fois plus vite que l'ensemble de la production. Cette différence de croissance est un phénomène assez général dans les pays industrialisés. Mais maintenue pendant quelques années, elle pose des problèmes de financement qui commencent à apparaître au niveau des collectivités locales.

L'effort d'investissement pour le logement s'est, d'autre part, accru de façon considérable en 1964 et 1965, pesant d'un poids d'autant plus que la hausse des prix a été particulièrement forte dans ce secteur. En 1965, c'est sans doute la France qui a consacré à ce poste la part la plus importante de son produit national, avant que ne s'amorce un mouvement de reflux qui s'est accentué en 1966.

Dans ces conditions, la part consacrée aux investissements productifs a encore diminué en 1965, et le redressement prévu pour 1966 ou même pour 1967 restant limité ne permettra pas de l'accroître sensiblement.

En outre, la réduction progressive du poids des investissements productifs, a été due uniquement au secteur privé, alors qu'à partir de 1965, la croissance était forte pour les investissements des entreprises publiques.

Dans le secteur privé lui-même, il y a eu enfin des inégalités sensibles, l'insuffisance des investissements apparaissant particulièrement forte dans la sidérurgie et, à un moindre degré, dans les industries de transformation et la chimie, alors que l'évolution était meilleure dans le bâtiment, l'énergie, les transports, les communications, les services et le commerce.

Londres croit que le prix du tungstène va augmenter

Une nouvelle en provenance de Londres affirme que l'incendie qui a détruit l'usine de Wolfram, dans les Territoires du Nord-Ouest exercera peu d'influence sur la poussée des prix pour ce métal.

Selon un porte parole d'Henry Gardner, courtier de Londres, le prix du tungstène est appelé à monter au cours des prochaines semaines. Toutefois, la destruction de la mine dont la capacité de production est d'environ 120,000 tonnes et compte pour environ 15% de la production mondiale car les Etats-Unis sont en mesure d'amortir ce choc en permettant la livraison d'une partie de leurs réserves de tungstène.

Toutefois, cela n'empêchera pas la hausse des prix à cause d'une rareté de ce métal et de la demande

sur le marché de Londres et sur les marchés européens par suite de la rupture des négociations avec l'URSS, un gros fournisseur de tungstène.

La Chine continentale est aussi un fournisseur et on s'attend à ce que les livraisons à l'extérieur soient inférieures à ce qu'elles étaient les années passées. Pour toutes ces raisons, les détenteurs d'actions hésitent à se départir de leurs valeurs parce qu'ils anticipent une forte demande ainsi qu'une hausse des prix.

Dans ces circonstances, bien qu'elle ne soit pas déterminante, la fermeture, pour quelques mois, de la mine de Wolfram, contribuera à faire monter le marché des valeurs de ce métal.

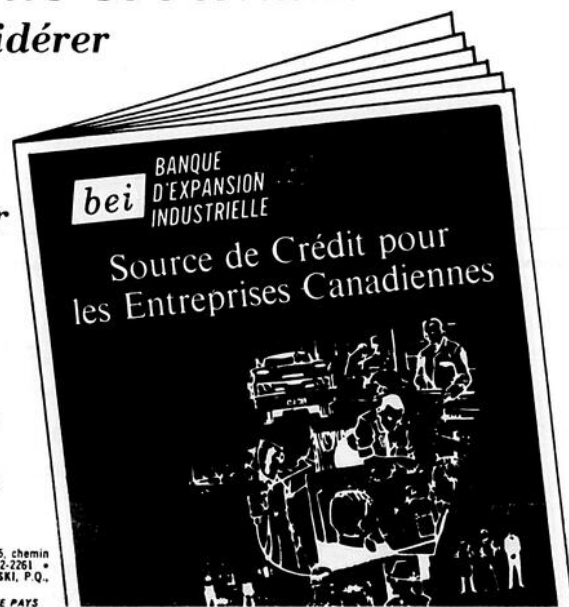
Demandez cette brochure.

La BEI peut considérer une demande d'emprunt si vous désirez établir, développer ou moderniser votre entreprise.

BEI BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE

FINANCEMENT À TERME POUR LES ENTREPRISES CANADIENNES.

MONTREAL, P.Q. - 901, carré Victoria - Tél.: 866-2701
OTTAWA, Ont., 350, avenue King Edward, Tél.: 232-5789 • QUÉBEC, P.Q., 925, chemin St-Louis, Tél.: 581-6341 • SHERBROOKE, P.Q., 31, rue King, Tél.: 562-2261 • TROIS-RIVIÈRES, P.Q., 550, rue Bonaventure, Tél.: 375-1621 • RIMOUSKI, P.Q., 133, rue St-Germain, Tél.: 724-4461
D'AUTRES SUCCURSALES DE LA BANQUE SONT SITUÉES À TRAVERS LE PAYS



On aborde un problème essentiel: L'ALIMENTATION

On aborde un problème essentiel: "L'accroissement de l'efficacité des services de l'alimentation de demain", tel est le titre du séminaire principal que l'on présentera dans le cadre du programme éducatif tenu conjointement avec l'Exposition Nationale des Fournisseurs d'Hôtels, Restaurants et Institutions 1967, du 30 janvier au 2 février.

Un tel séminaire sera le premier

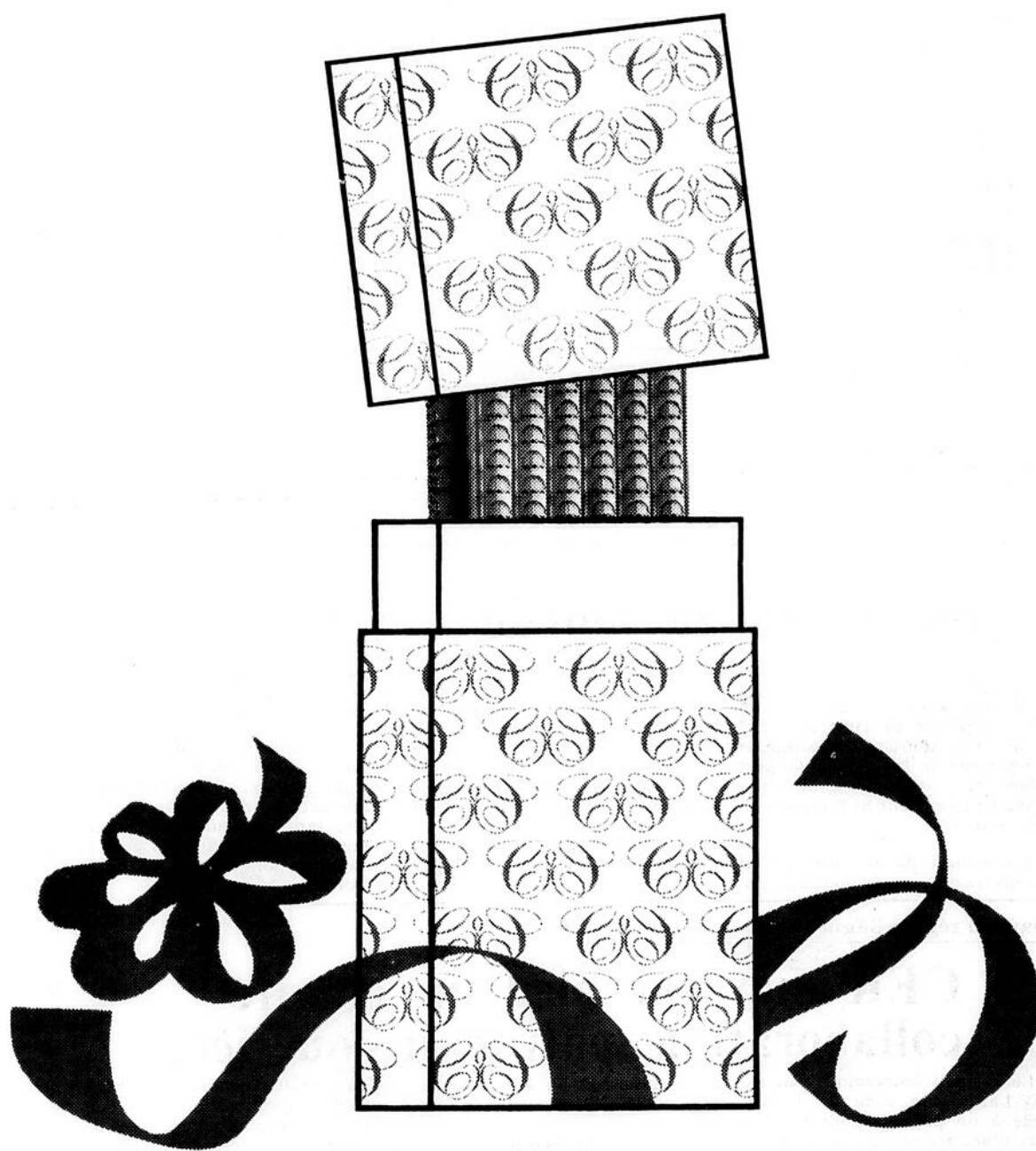
du genre à être tenu au Canada et sera sous la direction du frère Herman Zaccarelli, directeur du Centre de Recherche Gastronomique des Institutions Catholiques de Stonehill College, de North Easton, Mass. La formule de ce séminaire sera la même que celle employée par le frère Zaccarelli lors des nombreux séminaires qu'il a dirigés avec beaucoup de succès, pour le personnel du service de l'alimentation d'institutions catholiques, dans toutes les parties des États-Unis.

Le séminaire sera tenu deux fois, soit à 11:30 a.m. et 4:00 p.m. mercredi, le 1er février, en français et en anglais. On y mettra en évidence les nouvelles inventions dans le domaine de l'alimentation, les nouveaux développements dans la préparation et la manutention scientifiques des aliments et les nouveaux concepts d'une opération de service efficace qui démontreront l'équilibre qui doit exister entre les coûts des aliments, de la main-d'œuvre et de l'équipement.

Tous ceux qui assisteront au séminaire recevront une copie d'un ouvrage compilé par le personnel du Centre de Recherche Gastronomique sous le titre "Catholic Institutional Management Manual". Cette séance d'étude fait partie

d'une série de dix démonstrations éducatives qui seront tenues durant les quatre jours de l'Exposition A. F. H. R. Celles-ci sont conçues comme compléments aux produits en étalage dans la section des kiosques. Elles ont pour but de faire de l'Exposition un centre complet de ce qu'il y a de plus nouveau dans tous les secteurs de l'industrie.

Toutes les séances éducatives seront tenues au Salon du Centenaire, au plancher de l'Exposition du Palais du Commerce. Seuls les membres de l'industrie enregistrés à l'Exposition seront admis aux séances.



Découvrez le Château Champlain.

Le plus nouveau des hôtels du Canadien Pacifique, le Château Champlain, a ouvert ses portes.

Situé au cœur même de Montréal, son architecture ajoute un cachet d'élégance au visage de la métropole.

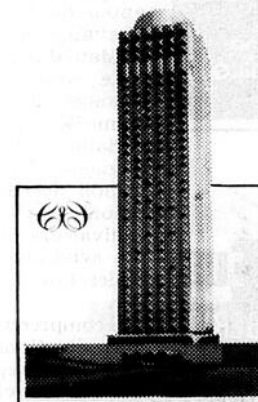
Le Château Champlain, qui se classera parmi les palaces du monde, fait partie d'une chaîne d'hôtels célèbres. Son aspect extérieur typique et son ambiance intérieure offrent des standards internationaux d'excellence.

Outre le service hôtelier, nous offrons davantage aux voyageurs. Durant l'année 1967, les Canadiens se déplaceront plus fréquemment. Pour ce, il emprunteront nos trains, nos avions et nos navires.

Nous ferons tout pour leur assurer des voyages inoubliables.

Canadien Pacifique

À votre service de mille et une façons.



expo67
PATRONS
CANADIEN PACIFIQUE
COMINCO
MONTREAL - DU 30 JANVIER AU 2 FÉVRIER



Notre plus grande ressource naturelle en 1967

Dans un récent rapport de l'OCDE sur les différents secteurs économiques, on relève des statistiques intéressantes sur le tourisme. Dans le cadre de l'Expo, de l'année du Centenaire et de la prochaine exposition de l'association des Fournisseurs d'Hôtels et de Restaurants au Palais du Commerce de Montréal, nous pouvons apporter plusieurs chiffres sur le tourisme tel qu'il est actualisé au Canada.

L'expansion importante et continue du tourisme international au cours des deux dernières décennies constitue l'un des aspects les plus spectaculaires de la "civilisation des loisirs" qui s'instaure progressivement dans le monde occidental. Ce phénomène de masse, qui a porté en 1965 sur environ 115 millions d'arrivées de touristes étrangers dans l'ensemble du monde, affecte principalement les pays membres de l'OCDE, dont le Canada, qui ont enregistré 82% de ces arrivées.

Le tourisme international

Les mouvements touristiques internationaux se développent depuis 1961 à un rythme d'accroissement moyen d'environ 12% par an. Ils sont appelés à prendre de plus en plus d'ampleur par suite de l'accroissement du niveau de vie et des loisirs de leurs populations, du besoin de détente et du désir d'évasion des citadins, de la pression démographique qui tend à renforcer la proportion des jeunes et de la population active parmi lesquels se recrutent les touristes internationaux, des facilités accrues de

transport, et de la suppression quasi complète des entraves administratives aux échanges touristiques.

Le tourisme international tient une part non négligeable dans les paiements internationaux. En 1965, les recettes mondiales en devises au titre du tourisme international se sont élevées à environ 11.6 milliards de dollars ce qui représente 6.2% du total des exportations mondiales de marchandises contre 5.9% en 1964. Ce montant ne tient pas compte des recettes dues aux transports internationaux de touristes.

Le tourisme constitue donc une industrie d'exportation importante et mérite en tant que telle d'être encouragée par le Gouvernement notamment dans les pays ayant des difficultés de balance de paiements et dans les pays en voie de développement économique auxquels il peut, grâce à des investissements proportionnellement moins élevés et plus rapidement rentables que dans d'autres industries, apporter des ressources substantielles en devises, comme le montre en particulier l'exemple de l'Espagne depuis plusieurs années.

Les problèmes à résoudre

Outre les problèmes urgents que l'expansion du tourisme pose dans le domaine de l'hébergement, de l'équipement, de la main-d'œuvre et des transports touristiques, et dont la solution peut être facilitée dans certains cas par une aide gouvernementale le problème crucial reste celui de l'étalement des vacances. Afin de réduire les tensions dans l'hébergement et les transports pendant la haute saison, il est indispensable que les différents secteurs de l'industrie tou-

ristique prennent des mesures appropriées pour favoriser l'allongement des saisons touristiques traditionnelles et le développement du tourisme hors saison. Ces mesures doivent s'intégrer dans le cadre d'une politique d'étalement des vacances qu'il appartient aux autorités nationales responsables de promouvoir avec l'appui des organismes patronaux et ouvriers et des autorités de l'enseignement et grâce à une campagne de persuasion morale auprès de la population.

Aide du fédéral

Le gouvernement fédéral garantit jusqu'à concurrence de 25,000 dollars et pour une durée de trois ans les emprunts bancaires effectués à un taux de 5.5% et octroyés à des hôteliers désireux d'agrandir ou de moderniser leur établissement.

Au Canada, contrairement à plusieurs pays du monde entier, aucune subvention ni exonération fiscale n'est accordée à l'industrie hôtelière.

D'après le tableau statistique que vous voyez, nous sommes dans une position enviable dans l'industrie touristique, cependant il faudrait le réaliser et faire en sorte que nous commercialisons cette industrie et que nous la rendions encore plus agréable à l'étranger qui veut venir nous visiter.

Il ne faudrait pas non plus éviter une publicité discrète mais effective, une publicité de prestige qui aiderait les étrangers à se rendre compte par eux-mêmes que nous vivons dans le plus grand pays sur le globe terrestre en fait de richesses provenant directement de la nature.

NOMBRE D'ARRIVÉES DE TOURISTES ÉTRANGERS AUX FRONTIÈRES EN 1964 ET 1965

(par pays)

Source : DOMINION BUREAU OF STATISTICS - OTTAWA

Pays de résidence	1964	1965	Variation en %
Allemagne (R.F.)	8.491	10.465	+ 23,2
Autriche	970	1.016	+ 4,7
Belgique	1.335	1.547	+ 15,9
Danemark	1.654	1.881	+ 13,7
Espagne	439	698	+ 59,0
États-Unis	32.463.119	33.837.473	+ 4,2
France	6.431	8.073	+ 25,5
Grèce	1.356	2.059	+ 51,8
Irlande	603	589	- 2,3
Islande	(b)	(b)	
Italie	3.673	4.118	+ 12,1
Japon	1.981	3.206	+ 61,8
Luxembourg	(b)	(b)	
Norvège	1.682	1.865	+ 10,9
Pays-Bas	7.482	8.685	+ 16,1
Portugal	511	1.283	+ 151,1
Royaume-Uni	50.686	56.525	+ 11,5
Suède	1.166	1.589	+ 36,3
Suisse	1.632	2.084	+ 27,7
Turquie	(b)	(b)	
TOTAL pays O.C.D.E.	32.553.211	33.943.156	+ 4,3
dont, pays européens	88.111	102.477	+ 16,3
TOTAL pays non Membres	22.671	27.237	+ 20,1
dont :			
- Yougoslavie (R.S.F.)	490	723	+ 47,6
- Autres pays d'Europe	3.733	4.920	+ 31,8
- Amérique latine	5.603	5.330	- 4,9
- Autres pays	12.845	16.264	+ 26,6
TOTAL GENERAL	32.575.882	33.970.393	+ 4,3

Le tourisme international:

L'industrie la plus vaste au monde

D'après le rapport annuel de l'Association du transport aérien international, le tourisme vient au premier rang des rubriques générales dans le bilan du commerce international. Cette industrie représente en effet, à elle seule, 10% des échanges internationaux et son expansion annuelle, qui est de 12%, dépasse celle de bien d'autres activités économiques. Les données ci-après sont extraites du rapport annuel présenté par M. Knut Hammar-skjöld, directeur général de l'IATA, à la 22ième Conférence générale annuelle de cette organisation.

En 1965, quelque 75 millions de touristes ont dépensé 11 mil-

liards 460 millions de dollars en voyages à l'étranger, soit 12% de plus que les 10 milliards 240 millions dépensés en 1964 par 66.7 millions de touristes. L'Europe et l'Amérique du Nord compteraient pour 91% dans le chiffre des voyageurs et pour 81% dans celui des recettes.

Les États-Unis comptent, parmi les divers pays, pour une part con-

sidérable dans les dépenses du tourisme international. Quatorze millions et demi de personnes résidant aux États-Unis ont dépensé, en 1965, 3,730 millions de dollars en voyages à l'étranger, soit 11% de plus qu'en 1964. La grande majorité de ces touristes, environ 12.1 millions, se sont rendus au Canada ou au Mexique, alors que les 2.6 millions restants sont allés outre-mer. Parmi ces derniers, 237,-

000 seulement n'ont pas fait la traversée en avion. Néanmoins, il apparaît clairement que l'expansion du tourisme international fait aussi entrer en ligne de compte bien d'autres pays, et que les gens voyagent plus loin.

L'expansion future du tourisme assurera sans doute une plus grande prospérité aux transporteurs aériens du monde, sur les lignes tant intérieures qu'internationales, et fera beaucoup pour la compréhension et pour la coopération entre les nations.

1967: Année du tourisme

La Conférence des Nations Unies sur le tourisme et les voyages internationaux tenue à Rome en 1963 a indiqué dans sa résolution générale que "le tourisme est une activité fondamentale et éminemment souhaitable qui mérite les éloges et les encouragements de tous les peuples et de tous les gouvernements". Dans cette perspective, le Conseil Economique et Social des Nations Unies (ECOSOC) a recommandé à l'Assemblée Générale des Nations Unies que l'année 1967 soit désignée comme "Année Internationale du Tourisme". L'Union Internationale des Organismes Officiels du Tourisme en soutenant cette recommandation auprès de l'ECOSOC a trouvé l'appui favorable de quelques 25 autres organisations internationales s'occupant du tourisme. L'intention est de consacrer cette année à obtenir sur le plan mondial une prise de conscience accrue de la part des gouvernements et des peuples du caractère du tourisme notamment tel qu'il s'est développé au cours des vingt dernières années ainsi que ses avantages du point de vue social et culturel.

Dans la région Saguenay-Lac-St-Jean

Le CER met sur pied un comité de collaboration patronale - ouvrière

Le Conseil économique Saguenay-Lac-St-Jean vient de donner suite à un projet mis de l'avant lors d'une rencontre patronale-ouvrière tenue en novembre dernier à Jonquière, en créant un "Comité de collaboration patronale-ouvrière". Cette initiative, considérée comme unique à l'heure actuelle au Québec, a reçu l'entier appui du ministre provincial du Travail et du ministre fédéral de la Main-d'œuvre.

Le comité groupe des représentants de l'Association professionnelle des industriels, de l'Association des constructeurs Saguenay-Lac-St-Jean, de l'Association des détaillants en alimentation, de l'Union catholique des cultivateurs, de la Confédération des syndicats nationaux et de la Fédération des travailleurs du Québec.

Il comprend en outre quatre membres du Conseil économique régional, un représentant du ministère du Travail, un représentant du ministère de la Main-d'œuvre et un représentant des comités patronaux-ouvriers des Chambres de commerce du Saguenay et du Lac-St-Jean. Le secteur des "services" sera également appelé à désigner

un représentant au sein du nouveau comité.

Buts et présidence

C'est le président du Conseil économique, le Dr Gérard Tremblay, qui a été élu président du nouveau comité, au cours de la réunion tenue au début de décembre à Jonquière. Le secrétaire sera le directeur général du CER, M. Paul-André Cantin. Les deux autres représentants du CER au sein de l'organisme sont MM. Georges-Henri Coulombe et Louis-P. Boily.

Le comité se propose de favoriser et de faciliter le dialogue entre les patrons et les ouvriers sur des sujets d'intérêt commun. Il se propose en outre de mettre à la disposition des deux parties un service d'information sur les législations provinciales et fédérales et d'étudier les problèmes causés par les changements technologiques et la mobilité de la main-d'œuvre.

"Ce comité ne remplace ni l'une ni l'autre des parties, il n'est qu'à leur disposition," a tenu à préciser le président du comité. Le Dr Gérard Tremblay a également souligné que les ministères du Travail

et de la Main-d'œuvre avaient manifesté beaucoup d'intérêt à l'endroit du nouveau comité en y déléguant des représentants officiels. "Il s'agit là d'une initiative unique au Québec qui sera de nature à favoriser le dialogue entre les patrons et les ouvriers."

Chauffage DE LUXE Heating Corp.

Manufacturiers - Grossistes
Systèmes Chauffage Air Chaud

Contactez avec confiance
269, rue St-Jean, Longueuil, Qué.
Tél.: 677-2858

J. W. JETTE LEE

CHAUFFAGE - PLUMBERIE

TECHNICIENS SPÉCIALISÉS en chauffage - plomberie

849-4107

360 est, rue Rachel Montréal

ELECTRO VOX NOUVEAU, COMPACT!

SE PAIE DE LUI-MÊME

Bien que compact, cet appareil à transistors, est très puissant; il s'actionne automatiquement au moyen de boutons et est garanti pour 10 ans.

APPELEZ AUJOURD'HUI POUR ESTIMER GRATUIT

INTERCOM

MONTREAL 739-1981

TORONTO 898-1676-7

LE TOURISME: un atout de taille dans le développement du Québec

Tout comme la Revue Statistique du Québec, nous croyons que le tourisme a une importance économique considérable. Les touristes étrangers dépensent en moyenne \$110,670,000 dans le Québec chaque année. A cela, il faut ajouter \$190,330,000 dépensés par des Canadiens venus des autres provinces. Et pourtant les recherches en ce domaine sont très rares.

Le tourisme international, surtout cette année, nous fera connaître le tourisme comme étant un instrument de développement régional. Il ne faudrait pas tarder à

attirer l'attention de nos économistes, de nos mathématiciens et de nos statisticiens sur les recherches nécessaires à effectuer pour implanter au Québec une forte industrie du tourisme.

Parce qu'il est un facteur qu'il ne faut pas oublier, et d'ailleurs on le retrouve dans plusieurs secteurs de notre vie économique, c'est qu'on est toujours conscient d'une pénurie de statistiques régionales que générales, dans le domaine du tourisme tant au Québec qu'au Canada.

Tout aussi utile nous paraît être

une enquête établissant pour le Canada et la province de Québec, le rapport qui existe entre le nombre des voyageurs et des voyages et la distance parcourue, ou la durée des voyages. De plus, il ne fait aucun doute que les caractères touristiques et la situation géographique des provinces diffèrent. Or, ces facteurs ont un effet sur la motivation et la durée des voyages. De plus, il faudrait faciliter la bonne localisation des établissements de services régionaux. On comprendra aussi que des renseignements concernant les modes d'accommodation utilisés par les touristes (hôtels, camping, etc.), la motivation des voyages (visites de parents et d'amis, vacances, magasinage, récréation, affaires, santé, etc.) sont propres à fonder des études relatives à la planification des investissements dans le secteur des services aux voyageurs.

Une étude du Bureau de la statistique du Québec, nous fait voir dans les trois tableaux suivants les possibilités de venue de touristes à travers le monde entier, à l'occasion de l'EXPO 67. Qu'il nous soit permis de dire que nous trouvons

ces tableaux conservateur et que nous croyons que les millions de visiteurs qui demeuraient dans le sud de l'Ontario pour leurs vacances viendront en partie jeter un coup d'oeil sur la huitième merveille du monde (Montréal).

Potentiel touristique total selon les pays d'origine et les zones

Pays et zone d'origine	POTENTIEL			
	Courte durée	Longue durée	Total	%
Canada.....	1,841,923	3,861,346	5,703,269	50.6
Etats-Unis.....	25,000	4,403,660	4,428,660	39.3
Mexique.....	—	33,000	33,000	0.3
Europe de l'Ouest.....	—	509,380	509,380	4.5
Europe de l'Est.....	—	12,121	12,121	0.1
Asie et Pr.-Orient.....	—	144,646	144,646	1.3
Afrique.....	—	8,052	8,052	0.1
Amérique du Sud et Amérique Centrale.....	—	136,019	136,019	1.2
Non-spécifié.....	—	289,782	289,782	2.6
Toute origine.....	1,866,923	9,398,006	11,264,929	100.0
Zone I.....	1,866,923	3,011,648	4,878,571	43.4
Zone II.....	—	5,286,358	5,286,358	46.8
Zone III.....	—	1,100,000	1,100,000	9.8
Toute origine.....	1,866,923	9,398,006	11,264,929	100.0

Slater Steel et Salada Foods

Le rapport annuel de la Slater Steel révèle des résultats en tous points identiques avec les résultats préliminaires que nous avons précédemment publiés. Pour la première fois cependant, Slater Steel révèle le montant d'actions qu'elle détient dans Salada Foods. Ces actions ont été acquises en août dernier. Il s'agit d'un intérêt de 21.2% comprenant 561,967 actions ordinaires, achetées au prix de \$7,002,589 soit \$11.30 par action.

Quatre administrateurs de la Slater Steel dont le président, Samuel Fingold, siègent au conseil d'administration de Salada. Les actions de Salada se transigent aux environs de \$10.25.

Potentiel canadien selon les provinces

Province	POTENTIEL			
	Courte durée	Longue durée	Total	%
Québec.....	1,491,958	2,672,050	4,164,008	73.0
Ontario.....	349,965	1,069,592	1,419,557	24.9
Autres prov.....	—	119,704	119,704	2.1
Total.....	1,841,923	3,861,346	5,703,269	100.0

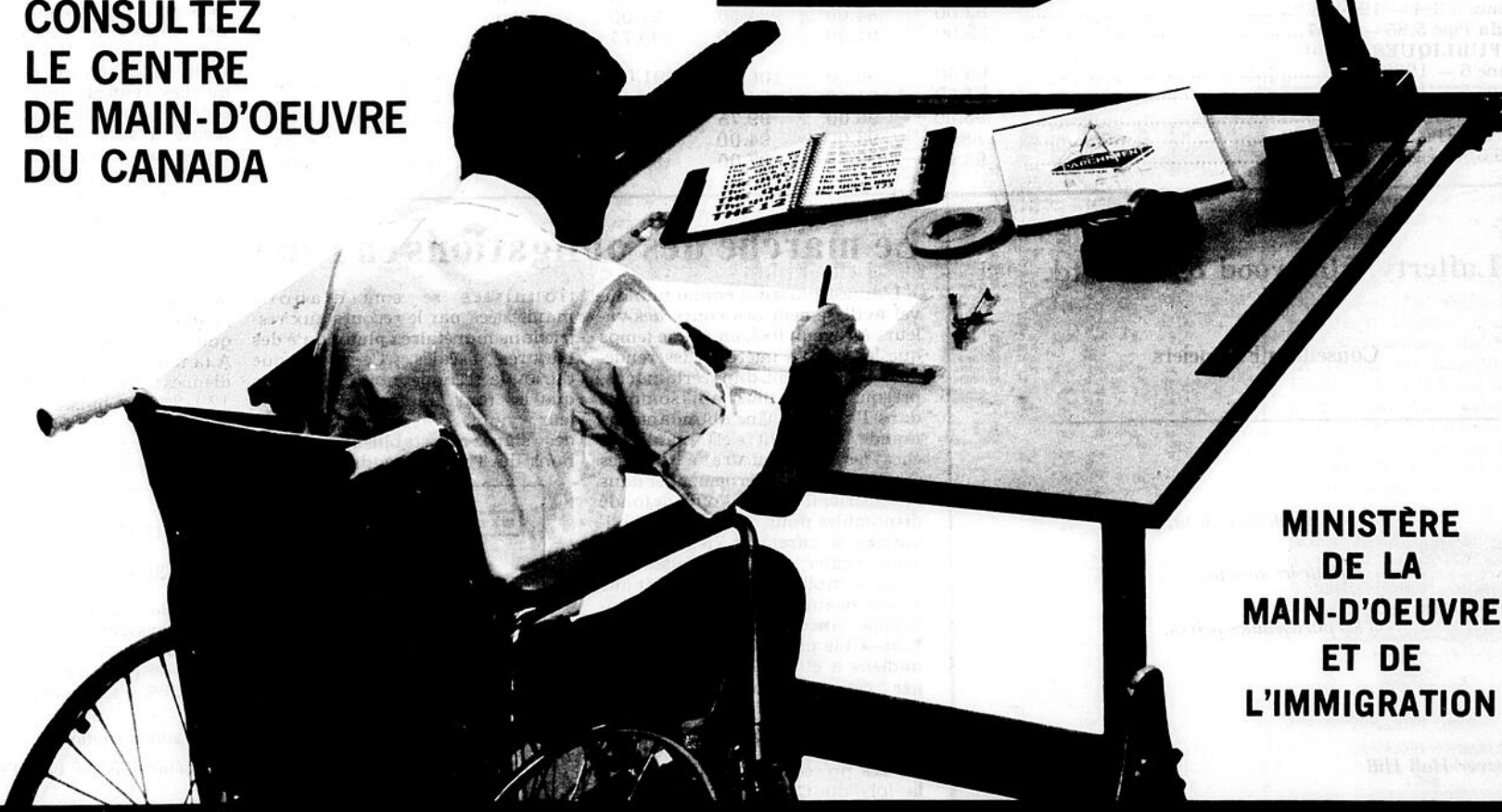
Pour renvoi, voir page XII.

Potentiel américain selon la région et l'état d'origine des voyageurs — voyages de longue durée

Région d'origine	Nombre de visiteurs	
	Total	Pourcentage
Nouvelle-Angleterre.....	880,440	20.01
Moyen Atlantique.....	2,034,560	46.24
Centre-est-nord.....	637,560	14.49
Centre-ouest-nord.....	116,480	2.42
Sud-Atlantique.....	417,120	9.48
Centre-est-sud.....	108,240	2.46
Centre-ouest-sud.....	98,560	2.24
Montagnes.....	46,200	1.05
Pacifique.....	70,840	1.61
Total.....	4,400,000	100.00

les talents des handicapés sont à votre service

CONSULTEZ
LE CENTRE
DE MAIN-D'OEUVRE
DU CANADA



MINISTÈRE
DE LA
MAIN-D'OEUVRE
ET DE
L'IMMIGRATION

COUP D'OEIL À LA BOURSE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MONTREAL		↗	→	↑	↗
		GAINS FRACTIONNAIRES	LEGER FLECHISSEMENT	ON PARLE DE NEGOCIATIONS AU VIET-NAM	PLUS ACTIF
CONGE		C.P.R. 56.00 + 1.25 Bque Royale 68.75 + 1.25	I.P.L. 85.50 + 1.25 Inco 93.00 - 1.75	Seagrams 35.00 + 1.00 Massey F. 24.25 + 1.00	Algoma 24.75 + 1.25
INDUST		149.48 + 0.60	148.99 - 0.49	150.66 + 1.67	151.61 + 0.95
TORONTO		↗	→	↑	↗
		HAUSSE DES METAUX	IRREGULIER	FORTE HAUSSE	HAUSSE FRACTIONNAIRE
CONGE		Denison 58.00 + 1.50 Noranda 50.50 + 1.00	Falcomb. 86.75 - 1.25 Pine Point 49.25 + 1.00	I.P.L. 86.50 + 1.00 Texaco 69.12 + 1.25	Stelco 21.50 + 0.62 I.P.L. 87.75 + 1.25
METAUX HUILES		86.77 + 1.10 131.51 + 1.08	86.50 - 0.27 131.85 + 0.34	87.10 + 0.60 133.78 + 1.93	87.53 + 0.43 133.28 - 0.50
NEW YORK		↗	↗	↑	↗
		FORTE HAUSSE EN MATINEE	POUSSEE DURANT L'APRES-MIDI	HAUSSE SPECTACULAIRE	LA REPRISE SE POURSUIT
CONGE		786.31 + 0.72	719.14 + 4.73	805.51 + 14.37	808.74 + 3.23
DOW JONES					

VARIATION DES COURS DES OBLIGATIONS EN 1966

	30 déc. 1966	30 sep. 1966	30 juin 1966	31 déc. 1965	Variation 12 mois	Rendement 30 déc. 1966	31 déc. 1965
CANADA et PROVINCES							
Canada 4 1/4 - 1972	\$93.50	\$92.75	\$93.00	\$94.25	-\$0.75	5.60%	5.28%
Canada 4 1/2 - 1983	87.00	86.75	87.25	89.75	- 2.75	5.72	5.41
Canada 5 1/2 - 1975	98.50	97.50	99.00	100.50	- 2.00	5.72	5.44
Canada 3 1/3 - 1974-76	82.75	82.25	82.25	84.00	- 1.25	5.64	5.27
Canada 5 - 1988	91.75	90.50	91.25	94.75	- 3.00	5.68	5.41
C. N. R. 5 - 1987	91.00	89.50	91.25	93.75	- 2.75	5.76	5.49
Alberta Mun. Fin. 6 1/4 - 1986-89	99.00	-	97.75	-	-	6.33	-
B. C. Hydro 5 - 1982	86.50	86.50	89.25	92.00	- 5.50	5.75	5.75
Nouveau Brunswick 5 1/2 - 1987-89	86.75	88.75	92.75	95.00	- 8.25	6.64	5.90
Terre-Neuve 5 1/4 - 1983-85	83.50	86.25	88.75	92.00	- 8.50	6.84	5.95
Nouvelle-Ecosse 5 1/4 - 1983-85	86.25	88.00	92.00	94.25	- 8.00	6.54	5.75
Ontario 5 1/4 - 1980-84	90.25	91.00	92.50	95.00	- 4.75	6.15	5.68
Ontario 5 - 1977-79	90.25	89.00	92.00	94.75	- 2.50	6.15	5.57
I. P. E. 6 - 1986	92.50	93.00	98.00	-	-	6.69	-
Québec 5 3/4 - 1987-90	88.00	89.25	94.50	97.50	- 9.50	6.77	5.94
Hydro-Québec 5 1/2 - 1986-88	85.25	87.00	91.75	94.50	- 9.25	6.75	5.95
Saskatchewan 6 1/4 - 1984-86	98.75	-	-	-	-	-	-
Shawinigan 5 3/4 - 1981	90.25	91.75	95.75	98.00	- 7.75	6.78	5.95
MUNICIPALES							
Montréal 5 3/4 - 2004	81.25	83.50	90.75	95.00	-13.75	7.20	6.09
Ottawa 5 1/2 - 1980	91.00	90.25	94.50	96.50	- 5.50	6.50	5.85
Toronto Metro 5 1/2 - 1984	90.50	90.50	93.50	96.00	- 5.50	6.40	5.85
Vancouver 6 - 1980	94.50	95.50	98.25	100.00	- 5.50	6.60	6.00
INDUSTRIES							
Algoma Steel 5 1/4 - 1978	89.00	91.00	93.00	95.00	- 6.00	6.70	5.85
Aluminum Co. of Can. 4 1/2 - 1973	90.50	90.00	92.00	93.00	- 2.50	6.43	5.70
B.A. Oil 5 1/8 - 1977	89.00	91.00	92.75	94.50	- 5.50	6.60	5.79
Canada Cement 5 1/4 - 1976	90.00	92.00	94.00	96.50	- 6.50	6.63	5.68
Con. Breweries 5 1/2 - 1986	89.00	90.00	93.00	95.00	- 6.00	6.49	5.92
Lomtar 5 3/4 - 1984	91.00	93.00	95.50	97.50	- 6.50	6.63	5.97
Indus. Acceptance 5 3/4 - 1981	87.00	91.00	93.00	95.50	- 8.50	7.20	6.20
Trader Finance 5 3/4 - 1984	83.00	84.00	84.50	91.00	- 8.00	7.60	6.60
Trans-Canada Pipe 5.85 - 1987	89.00	91.50	95.00	98.75	- 9.75	6.88	5.95
SERVICES PUBLICS							
Bell Téléphone 6 - 1986	95.50	96.50	100.00	101.00	- 5.50	6.44	5.92
Bell Téléphone 5 - 1972	94.50	94.00	95.25	96.50	- 2.00	6.30	5.68
Consumers Gas 6 - 1981	96.00	96.00	99.75	100.50	- 4.50	6.44	5.95
North & Central Gas 5 3/4 - 1982	88.00	93.00	94.00	97.00	- 9.00	7.00	6.05
Union Gas 5 3/4 - 1981	93.00	93.75	97.00	98.50	- 5.50	6.50	5.90

Lafferty, Harwood & Co. Ltd.

Conseillers Financiers

Analyse et sélection de titres
pour les sociétés
et les portefeuilles privés.

1010 Beaver Hall Hill

Montréal

Le marché des obligations en 1966

L'année passée a connu un nouvel avilissement des cours des valeurs à revenu fixe, en même temps que les taux d'intérêt et les rendements s'élevaient, dans certains cas, presque à leurs plus hauts sommets dans l'histoire. Une abondante demande de crédit s'est manifestée chez les emprunteurs à tous les échelons du gouvernement et dans l'industrie; toutefois, l'offre de fonds disponibles pour des achats d'obligations a rarement été suffisante pour égaler cette demande. Une autre complication a été le fait que le coût beaucoup plus élevé des emprunts lancés sur le marché des Etats-Unis par les emprunteurs canadiens a eu tendance à décourager ces emprunteurs d'aller chercher des fonds en dehors du marché canadien, comme ils l'avaient fait si fréquemment les années précédentes. Finalement, à la fois au Canada et aux Etats-Unis, les préoccupations des autorités au sujet des tendances infla-

tionnistes se sont d'abord manifestées par le recours aux restrictions monétaires plutôt qu'à des mesures fiscales. Ce n'est que durant la seconde moitié de l'année que les taux d'intérêt ont atténué leur rythme d'ascension et donné des signes de stabilisation. Les bons du Trésor canadien, qui fai-

Nomination à Bell Canada



M. G. CREVIER

M. Maurice d'Amours, vice-président et directeur général de Bell Canada annonce la nomination de M. Guy Crevier au poste d'adjoint au vice-président et directeur général, zone de Montréal, en vigueur le 1er janvier 1967. M. Crevier était le directeur du service des relations publiques à Montréal.

saient en moyenne 4.54% pour l'échéance de 91 jours aux enchères du 30 décembre 1965, ont atteint 5.20% en novembre de cette année et reculé légèrement à 5.09% le 15 décembre. Les obligations du Canada à court terme, au début de l'année, rapportaient approximativement 5.25%, mais vers la fin de l'année, leur rendement était de 5.80%, après être monté brièvement à environ 6.25% à la fin d'août; durant la même période, les moyens termes et les longs termes ont passé de 5.45% - 5.50% à 5.95% - 6.00%. Il y a eu une hausse des rendements encore plus grande pour les valeurs à long terme des gouvernements provinciaux: ils passent d'un éventail de 5.75% - 6.00% au commencement de l'année à 6.30% - 6.75% à la fin. Des hausses similaires du taux des intérêts, dans certains cas de 1.00%, ont lieu pour les obligations des municipalités et des sociétés commerciales. Il convient de mentionner spécialement le succès de l'émission des obligations d'épargne du Centenaire du Canada; avec leur rendement de 5.48% jusqu'à l'échéance et leur prime facultative d'intérêt composé, ces obligations ont enregistré des ventes de plus de deux milliards de dollars, dont plus du tiers représentait des ventes au comptant. Les cours des actions ont commencé l'année 1966 en poursuivant la tendance à la hausse qu'elles avaient connue l'année précédente, mais, bientôt, ils ont commencé à suivre le mouvement de baisse des cours des obligations. A en juger par les indices habituels, les actions canadiennes et américaines ont atteint des sommets en janvier, puis elles ont baissé vivement. Les cours les plus bas pour l'année, tels qu'on n'en avait pas vu depuis 1964, ont été enregistrés au début d'octobre, après quoi il y eut une petite reprise. A la mi-décembre, les actions canadiennes marquaient environ 12 1/2% de baisse par rapport à leurs hauts de janvier, à rapprocher d'un fléchissement d'environ 15% pour les valeurs américaines.

Banque Canadienne Nationale

DIVIDENDE No 304

Un dividende de 55 cents par action du capital versé de la Banque est déclaré pour le trimestre finissant le 31 janvier 1967. Ce dividende sera payable à compter du 1er février 1967, au bureau principal et à toute succursale de la Banque, aux actionnaires inscrits le 30 décembre 1966, à la fermeture des guichets.

Par ordre du Conseil d'administration,

Le Gérant général, RENÉ LECLERC

Montréal, le 23 décembre 1966.

par Michel VIBIEN

Les Brasseries Molson

L'année prochaine, Montréal connaîtra un afflux sans précédent de visiteurs durant les six mois de l'Exposition Universelle. Cette masse de voyageurs sera logée, nourrie et abreuvée par les entreprises locales. L'investisseur aura songé au potentiel que ce marché temporaire mais immense représente pour les commerçants ou producteurs montréalais, sans avoir peut-être pris les moyens d'y participer. Nous lui proposons aujourd'hui la première brasserie du Québec: MOLSON.

Impact de l'Exposition

On évalue à 10 millions de personnes la masse de visiteurs qui viendront à l'Expo 67 et en comptant que chacun se rendra trois fois sur le site, le nombre d'entrées totalisera 30 millions.

L'Exposition Universelle de Bruxelles avait reçu en six mois 43 millions de visites mais elle était située au coeur géographique de l'Europe: New-York recevait 27 millions d'entrées, la première année, et 20 millions la seconde. L'exposition de Seattle d'ampleur bien moindre attira 9 millions d'entrées. Dans ce contexte, les trente millions de visites attendues à Montréal nous semblent un estimé raisonnable.

Ce public de 10 millions d'âmes serait composé de deux masses: l'une, venant de la région de Montréal, s'élèverait à 2.1 millions de résidents, l'autre, les voyageurs des autres provinces et de l'étranger, totaliserait 7.9 millions de personnes à loger et à nourrir pendant leur séjour. On estime d'autre part que la durée moyenne de résidence de chaque visiteur serait de cinq jours à Montréal ou six dans la Province.

L'exposition créera donc un marché nouveau égal à trois fois la population de Montréal pendant cinq jours.

L'industrie de la bière

Ce secteur de l'économie canadienne est relativement stable pour trois raisons principales :

- la distribution de la bière est contrôlée par les gouvernements provinciaux.

- Les prix sont stables. Ils sont établis au sein de l'industrie avec le consentement des gouvernements. Il n'y a pas de lutte de prix nuisible aux brasseurs.

- la conversion aux nouvelles bouteilles et les modifications des contenants se sont faites d'une manière ordonnée et progressive.

Les perspectives d'expansion de la consommation de bière au Canada sont estimées à une moyenne annuelle de 3,5%, d'un niveau de 279 millions de gal. en 1965 elle atteindrait 330 millions en 1970. La consommation par tête d'habitant était de 14,2 gal. par an en 1965, elle serait de 15,2 gal. en 1970. En regard des chiffres de consommation par tête en 1962 en Allemagne, 23,9 et en Grande Bretagne, 19,3, ces pronostics canadiens sont très raisonnables. L'expansion des brasseries au Canada sera donc limitée et les entreprises ne se distingueront des autres que par une technique améliorée et par leur agilité il y a au consommateur pour augmenter leur part relative du marché national.

Le programme général de standardisation des bouteilles s'est achevé au début de l'année 1966 et les dépenses occasionnées par la conversion de 290 millions de bouteilles coûtant \$20 millions ne viendront pas diminuer les bénéfices

nadian Breweries 44 p.c., Molson 29 p.c. et Labatt 23 p.c.

Les deux principaux marchés de consommateurs sont l'Ontario et le Québec qui représentaient respectivement 38.4 p.c. et 30.9 p.c. de l'ensemble en 1965. La Colombie Britannique suit avec une part de 8.5 p.c.

Molson

Molson se distingue des autres à plus d'un titre. Sa seule activité est la fabrication de la bière. Une tentative de diversification avec le contrôle d'une brasserie aux Etats-Unis (Hamm Breweries) a échoué. Le Ministère de la Justice des E.-U. a rejeté le projet. Le fait donc de ne pas disperser ses activités en sortant du domaine de la bière

QUELQUES CHIFFRES SIGNIFICATIFS

Au 31 mars de	1966	1965	1964	1963 (6 mois)	1962
Ventes	137.9	132.0	125.2	52.8	113.3
A mortissements	4.0	4.2	4.1	1.8	3.3
Impôts	9.7	9.8	8.5	2.9	8.1
Bénéfice net	9.2	9.0	8.4	2.9	8.0
Bén. net par action*.	\$1.17	\$1.14	\$1.07	\$0.35	\$0.95
Haut - Bas de la cote Actions "A"	19-15	22 / 2-151/2	201-2/14	151-2-131/2	151-2-113/4

* Ajusté après le fractionnement, 2 pour 1, de juillet 1966.

ainsi qu'une concentration de ses principaux moyens de production à Montréal, l'avantage à un point où sa rentabilité est nettement supérieure à celle des autres. La marge bénéficiaire nette réalisée en 1965 par Molson était de 10,7 p.c., Canadian Breweries et Labatt avaient atteint respectivement 2,8 p.c. et

4.5 p.c. seulement. Molson est donc une entreprise dont l'efficacité seule justifie déjà son inclusion dans un portefeuille. Ses bénéfices sont engendrés à un taux deux fois plus rapide que la moyenne des entreprises canadiennes.

(Suite à la page 13)

Report				Dividendes				RENDEMENT				SEMAINE EN COURS			
gains		Prix/	1966	payees		6 mois ou		6 mois ou		derniere		derniere		variation	
taux	Bene	haut	1966	1965	1966	la	la	la	la	la	la	la	la	la	la
2.5	13.4	34	27	Craln	72	.72	Dec	2.15	Jun	1.05	31	29	31	+ 2 1/4	
3.8	23.3	74	51	Credit Fon	2.00	2.00	Dec	2.27			55	55	55	+ 3	
10.9	5.9	9	5	Credit M-G	.60	.60	Dec	2.92			6 1/2	6 1/2	6 1/2		
5.2	2.6	9	3	Crestbld	.60	.60	Dec	2.4			6 1/2	6 1/2	6 1/2		
2.5	12.2	136	115	Cr Crk	3.00	3.00	Dec	10.68			115	120	120		
4.2	13.8	63	46	Cr Trust	1.95	2.00	Dec	3.45			13	13	13		
5.8	9.5	16	13	Crows Nest	.75	.75	Dec	1.37	Jun	46	13	13	13		
5.5	11.0	53	48	Cr Zeiler	2.00	2.20	Dec	3.03	Sep19m	2.52	49 1/4	50 1/4	50 1/4		
4.9	12.2	29	19	Cr Z Can A	1.20	1.20	Dec	1.68	Sep19m	2.20	20	19 1/4	19 1/4		
2.3	11.1	16	10	Crown	.40	.40	Dec	1.81			11 1/4	11 1/4	11 1/4	+ 1/4	
2.3	5.50	3.70	2	Cygnus A	.10	.10	Dec	12m.20			4.60	4.25	4.50	+ 10	
5.2	23	19 1/4		B			Dec	12m.20			8	8	8	+ 7 1/2	
				5 1/2 pld	1.10	1.10		Dec	12m.24		21 1/2	21 1/2	21 1/2	+ 1/2	
D															
4.6	9.0	17 1/4	12 1/2	Daje Ross	.55	.60	Dec	2.44	Jun	86	12 1/4	12 1/4	12 1/4	— 1/4	
6.7				Dale A	.60	.60	Dec	1.05	Jun	1.16	9	9	9		
7.4	105	90 1/2		Dalex pld	7.00	7.00	Sep1	26.38			88	100	100		
6.3	49 1/2			Delt Pir	3.00	3.00	Mar	00			66 1/2	46 1/2	46 1/2		
	98	96		Debbid pld			Dec	54			96 1/2	96 1/2	96 1/2	+ 3/4	
6.3	400	400		De-Havill			Dec	39.72			300				
7.7	7.7	14	9 1/4	Delta E	.32	.32	Dec	1.20	Sep19m	1.10	7 1/2	7	7		
2.6	26.0	11 1/4	6	Densault	.16	.16	66May	24	Nov24w	25	7 1/2	7	7		
3.0	13.0	39 1/4	27 1/4	Deit Seag	1.00	1.00	Dec	2.57	Oct3m	95	35 1/4	37 1/4	35 1/4	+ 1 1/4	
3.0	23.5	39 1/4	13 1/4	Dome Pete			Dec	1.56	Sep19m.22	39	39	33 1/2	37 1/2	+ 7 1/2	2
DOMINION															
2.0	34.1	25	15	D Ang Inv	3.00	3.00	66Apr	44			15		20		
5.8	7.1	28 1/2	16 1/2	D Bridge	90	1.00	66Apr	27.27			81		81		
1.5	7.5	58 1/2	30	D Gen Ins	1.03 1/4	1.03 1/4	Dec	1.34			18	17	18	+ 1/4	
5.9	8.1	12 1/2	10	D Coal pld			66Mar12m	7.9			70	8 1/4	7	+ 3/4	
3.8	10.6	19 1/4	16	D Dalries	.60	.60	Dec	1.37			9	11	11		
3.6	15.4	23	25 1/4	D Elect	1.75	1.75	Dec	25.16			29 1/2				
6.0	103	95	95	D Elct	1.75	1.75	Dec	82			13 1/2	12 1/4	13 1/2	+ 3/4	
6.0	40	103	95	Dom Fab	5.75	5.75	Dec	25.28			95 1/2	95	95		
5.3	4.50	4.60	4.60	Dom Fab	.16	.16	Dec	54			3.00				
5.3	4.50	4.60	4.60	Dom Fab	.16	.16	Dec	54			3.00				
3.3	11.3	29 1/4	17 1/4	D Foundry	.60	.60	Dec	1.61	Sep19m	2.20	20 1/2	18 1/2	20 1/2	+ 1 1/4	1
5.5	99	85 1/2		pld	4.75	4.75	Dec	102.43	Sep19m78.55		88	86	87 1/2	+ 1 1/4	1
5.0	16 1/4			D Glass	.60	.60	66Sep	6.40			12 1/4	12	12 1/4		2
5.0	17 1/2			pld	.70	.70	Sep1	6.40			14	14	14		
	3.20	1.50		Dom Lime			Dec	3.23	Sep19m	.20	2.40	2.25	2.40	+ 15	
	1.20	.30		wts											
3.8	19.4	10 1/2	5 1/2	D Maages	.90	.90	Dec	.31	Jun	.33	6	6	6		
3.8	19.7	28	11	D Oilchoit	.90	.60	Oct	.80			15 1/4	15 1/4	15 1/4		
3.9	24.4	15 1/2	10	D Scotfish	38	38	Dec	.40	Sep19m	31	10	10	10		
2.6	26.5	16 1/4	8	D Steel & C	1.00	1.00	Dec	7.24	Sep19m5.57		42	42 1/2	42 1/2		
4.0	13.8	25 1/2	17 1/2	D Stores	72	72	66Mar	1.32	Sep126w	.66	18 1/2	18 1/2	18 1/2	+ 1/4	
2.3	8.8	21 1/4	17 1/2	Domlar	1.00	1.00	Dec	8.88	Sep19m	1.21	23	21 1/4	21 1/4	+ 3/4	2
4.6	10.2	38 1/2	24 1/2	D Text	1.25	1.25	66Mar	2.79			29	28	29	+ 1/2	
6.1	7.8	130	110	Dom Text	7.00	7.00	66Mar	52.75			116	116	116		
6.9	10.6	8	7	Donon	.40	.40	Sep19m	.63			7 1/2	6 1/2	7 1/2	+ 1/4	
4.7	8.2	22	10 1/2	Dover Ind	.80	.80	Dec	2.08			8	8	8		
6.9	10.6	8	7	Drum	.40	.40	Dec	3.58			18	18 1/4	18 1/4		
5.0	5.8	9	7	Dryer	.40	.40	Dec	1.32			8	8	8		
2.9	22.0	46 1/4	34	Dupont	1.00	1.00	Dec	1.57	Sep19m	1.30	36 1/4	35	35		1
5.1	8.3	81 1/4	73	pld	3.75	3.75	Dec	269.63	Sep19m223.29		73	73	73		
7.5	9.3	9 1/4		Dupuis A	.55	.55	Jan	.79			7 1/4	7 1/4	7 1/4		
E-F															
37.5	10	10	25	Eagle S			Dec	.22			8		9		
	29 1/2	25		East Koot			Mar	3.06	Sep1	.64					
	265	180		East Koot	1.75	1.00	Mar	16.90	Sep1	5.60					
4.5	8.1	24	21 1/2	East Koot	1.00	1.00	Oct	.71					21		
3.6	22.7	48	32	EChCart N	1.40	1.40	Dec	1.72			38	38	38	— 1/4	
5.7	50			EcCon Inv	.40	.40	Dec	7.08	Sep19m	34	98	104	104		
6.0	10.2	39	31	Eddy M	2.00	2.00	Dec	3.29	Jun	1.73	33 1/2	33 1/2	34 1/4		
2.7	25.0	15.0	1.50	Electra Inv	.04	.04	66Mar	.66			1.50				
5.0	8.4	16	12	Electrolux	6.80	6.80	Dec	3.69	Sep19m	3.49	43	43	43		
3.4	9.5	16	12	Emco	.43 1/4	.45	Dec	1.39	Sep19m	1.02	13	13	13	+ 1/4	
7.8	7.8	70	14	Emp Life	.60	.60	Dec	1.34			14 1/4	15 1/4	15 1/4		
8.7	7.8	70	14	Emp Life	.60	.60	Dec	1.34			14 1/4	15 1/4	15 1/4		
8.7	7.8	70	14	Emp Life	.60	.60	Dec	1.34			14 1/4	15 1/4	15 1/4		
12.0	4.00	2.50		En B	.50	.50	Dec	7.3			2.75				
6.4	3.6	7 1/2	5 1/2	Erle A	.60	.60	66Jun	1.28			6				
10.0	2.6	4.00	1.25	Erle A	.60	.60	66Jun	1.28			6				
10.0	6.1	12 1/2	7 1/2	Exquisite	.70	.70	66Feb	1.15			6 1/2	6 1/2	6 1/2	— 1/4	
7.3		12 1/4	7 1/2	pld	.60	.60	66Feb	17.30			6 1/2	6 1/2	6 1/2	— 1/4	
4.0	12.1	3.10	.85	F A wts			Dec	.41			1.00	1.00	1.00	— 10	
4.0	4.3	10	6	Fairbanks-M	.20	.20	Dec	1.29			5 1/2		6 1/2		
4.0	15.9	113	79 1/4	Falcon	3.50	3.50	Dec	1.29	Jun	2.82	88 1/4	88 1/4	88 1/4	+ 1 1/4	
4.6	23	33 1/2	21 1/4	Fan Pld	1.00	1.00	Sep19m	3.12			23 1/4	23 1/4	23 1/4		
4.8	10.7	5 1/2	30	Fay Farmer	1.60	1.60	Jun	3.17			33	33	33		
3.1	31.3	3.50	2.00	Fd Farms			66Mar	.08			2.70	2.50	2.50		
4.1	7.4	8 1/4		Fd Grain	.20	.25	66July	.83			60	60	60	+ 1/4	
	5	3.00		Flre			66Jun	.86			3.25	3.25	3.25		
1.0	26.8	10 1/2	5	Filco	.10	.10	66Jun	11.60			3.25	1	1		
2.8	5.2	17	14	pld	.01	.01	66Apr	.03			15				
2.8	5.2	17	14	Fittings	.25	.40	Dec	2.76			.35				
2.4	15.3	33	26	Fleetwood	.65	.65	Dec	1.80			28	27 1/2	28	+ 1	
5.6	13.0	61 1/4	42 1/2	Ford US	2.40	2.40	Dec	6.33	Sep19m	4.46	44 1/4	44	44 1/4		
4.2	52.0	13 1/2	9 1/4	Ford US	5.00	5.00	Dec	9.26	Jun	9.37	117	117	117		
3.2	9.1	19 1/4	13 1/4	FPE Plow	.56	.56	66Jun	1.90	Sep13m	.49	17 1/2	17 1/2	17 1/2		
4.0	8.6	78 1/2	55 1/2	Fraser	2.75	2.75	Dec	23.38	Sep1	6.03	68 1/2	67	68 1/2	— 1	
1.0	13.0	11	8	Freeman	.10	.10	Oct	.77			21 1/4	21 1/4	21 1/4		
4.0	5.0	6 1/2	4.50	Freiman	.20	.20	66Jan13m	39.99			4.95		5.25		
5.1	21.5	10	8	Frelton	1.60	1.60	Dec	6.63	Sep1	2.27	3.15	3.15	3.15	— 10	
7.3	25	22		Fuehalf	.50	.60	Dec	1.31	Sep19m	1.29	21 1/2	21	21 1/2		
4.3	9.0	13	8 1/4	Furush	.10	.10	Dec	6.34			12 1/4	11	12 1/4		
5.0	6.2	6		pld	.48	.48	Dec	1.61			4.00	4.00	4.00		
8.2		7 1/4		wts							.50		1.10		
1.35				wts											
G															
3.8	7.7	8 1/2	6 1/4	Gen Baker	.25	.25	66Apr	.84	Sep19m	.34	6 1/4	6 1/2	6 1/2	+ 1/4	
1.9	11.9	7.1	4 1/4	Gen Dyn	1.00	1.00	Dec	4.48	Sep19m	3.51	53	54	54		
6.3	9.7	115	71 1/4	GenMotors	4.55	4.55	Dec	7.41	Sep19m	4.31	76	74	76	+ 2 1/2	
5.0	10.0	15	1.85	GP Dril			66Mar	.29			2.70				
3.8	5.7	40 1/4	33	Gen Pr A	1.25	1.50	Dec	6.90			37 1/4	37 1/4	37 1/4	— 1 1/4	
3.9	5.5	41	36 1/4	GS Wires	1.25	1.50	Dec	6.90			37	37	37		

Rapport		1966		Dividendes		RENDEMENT		SEMAINE EN COURS									
gains	aux	Pre	haut	bas	Titres	payes en 1965	6 mois ou dernière année	6 mois ou dernière interm	haut	bas	terme	var	actions	1005			
7.3	14.2	4%	4.00		Hand Chem		66Oct		3.00		4.25						
7.3	77.5	8 1/2	5		" A	.60			8								
1.00	1.00				Handy Andy		Dec	.10	7 1/2	7 1/2	7 1/2		16				
2.6	14.9	45	23		Hardee F		66May	.0372	42	40	5.50		18	1			
3.1	12.7	48	34		" pld		66Oct	.445	25	25	25		1	1			
4.6	4.4	7 1/2	5		Harding C	.80	96	66Oct	37	36	36		12	1			
6.8	10.3	16	9		Harvey WA	.40		Dec	5 1/2	5 1/2	5 1/2		1	1			
6.8	9.6	16	9		Hawker Sid		Dec	.75	1.00	1.00	1.00	-15	4				
3.2	11.7	59 1/2	11		" pld	5.75	5.75	Dec	84	84	84		5	60			
5.1	5	11 1/2	11		Hayes-Dana	.33	.44	66July	9 1/2	9	9 1/2		1	9			
2.1	20.2	24 1/2	16 1/2		Hinde & D	1.80	1.80	Dec	56 1/2	56 1/2	56 1/2		2				
2.1	20.2	24 1/2	16 1/2		Holten A	.60	.60	Dec	10	10	10						
5.4	8.3	34	20		Home O A	.50	.50	Dec	3 1/2	24 1/2	24 1/2		3	255			
5.2	10.1	26 1/2	24		" B	.50	.50	Dec	25	24	25		1	8			
5.4	10.1	26 1/2	24		Home Pltr		66Apr	30	2.65	2.50	2.65		15	53			
5.8	10.9	26 1/2	23		H Smith pf	2.00	2.00	Nov	34								
6.1	9.9	25	25		Hud Bay C	.40	.40	Dec	26								
6.1	9.9	25	25		Hud O&G	.40	.40	Dec	16	16	16 1/2		3	272			
5.8	3.7	14	13 1/2		Hughes O A	.80	.80	Dec	23	14 1/2							
5.4	10.3	26 1/2	23		Hur & Erie	.40	.40	Dec	11 1/2	17							
5.4	10.3	26 1/2	23		Husky O	.15	.15	Dec	24	25	25						
6.1	9.9	25	25		" 6% A	3.00	3.00	Dec	9 1/2	9	9 1/2		3	27			
6.3	5.3	39 1/2	5		" 6% B	3.00	3.00	Dec	13	12 1/2	13		1	208			
6.3	5.3	39 1/2	5		" 6% C	3.00	3.00	Dec	48	48	48		1	8			
6.3	5.3	39 1/2	5		" C pld	1.85 1/2	2.87 1/2	Dec	54	53	53		1	8			
6.3	5.3	39 1/2	5		wts				5.15	4.75	5.25		16				
I-K																	
2.2	10.3	26 1/2	23		Imbrex	3.90	4.00	Dec	39	Sep19m	.32	4.00	3.90	-10	9		
7.3	12.3	58 1/2	49		Imp Life	2.00	2.15	Dec	2.71	Sep19m	2.08	58 1/2	57 1/2	+ 1 1/2	1		
6.2	9.7	12 1/2	11 1/2		Imp Top	.87 1/2	.87 1/2	Dec	1.73	Sep19m	1.47	12 1/2	12 1/2		39		
5.7	10.4	23 1/2	19 1/2		INDUSTRIAL			Dec	2.01	Sep19m	1.54	21	20 1/2	20 1/2	+ 1	117	
6.1	9.2	92 1/2	74		Ind Acc	4.50	4.50	Dec	170.78	Sep19m	136.67	75	75	75		1	
6.3	15.8	25 1/2	21		" 5%	90	1.43 1/4			Sep19m	15.80	23	23	23 1/2			
6.3	15.8	25 1/2	21		Ind Min	.55	.60	Oct	.48	July19m	.35	5 1/2	5 1/2		5		
4.5	6.1	12	8 1/2		Ind Wire	.50	.50	66Mar	.44	Sept	.31	5.25	4.60	4.95	+ 30	610	
4.5	6.1	12	8 1/2		Ingersoll A	.50	.50	Dec	1.80	Jun	.70	11	10 1/2	10 1/2		13	
3.1	12.8	7 1/2	11 1/2		Inglis	6.00	6.00	Dec	30	June25w	.41	9 1/2	8 1/2	9 1/2		31	
3.1	11.3	10	7 1/2		Ind Chem			Dec	.72	Jun	.40	7 1/2	8 1/2				
3.1	11.3	10	7 1/2		Ind N Gas	.30	.30	66Jun	.60	Sep12m	.68	16 1/2	16 1/2	16 1/2		13	
6.1	9.1	20	16 1/2		" pld	1.00	1.00	66Jul	5.42			10 1/2	10 1/2				
2.4	15.1	20.50	15 1/2		Inspiration			Dec	1.13	Jun	.82	1.85	1.70	1.75	- 5	62	
2.4	15.1	20.50	15 1/2		InterCityG	.40	.40	Dec	1.11			15 1/2	15 1/2			1x	
INTERNATIONAL																	
...	10.6	24	20		Int All Dev			Dec	1.98			25	20	20		1x	
7.6	28 1/2	22			Int Bromer	.60		Dec	1.98			21 1/2	18 1/2			1x	
1.1	43.1	410	325		I.B.M.	4.50	4.50	Dec	9.17	Sep19m	7.07	391	391		-18	1	
3.1	12.8	92	41		Int Min's	1.275	1.50	66Jun	1.83	Jun	.53	12	8 1/2	9 1/2		1	
3.0	19.5	108 1/2	79		Int Nick	2.80	2.80	Dec	4.85	Sep19m	3.01US	93 1/4	92 1/2	92 1/2		-2 1/2	125
5.1	5.1	33 1/2	22		Int Paint	1.20	1.20	Dec	15.31	Sep19m	13.55	15	13 1/2				
4.8	13.8	37 1/2	26		Int Paper	1.23 1/4	1.35	Dec	1.02	Sep19m	1.71	27 1/2	27			4	
4.8	14.5	33 1/2	23		" 4 pld			Dec	710.98	Sep19m	602.81	27 1/2	25	27 1/2		74	
4.8	14.5	33 1/2	23		Int Util	1.32	1.32	Dec	1.72	Sep19m	1.71	29 1/2	27 1/2	29 1/2		+ 1 1/2	21
...	...	...	...		" pld												
...	1.75	.25			Intp Disc	3.60	3.70	Dec	1.98d			.30	.30	.30	+ 5	3	
...	...	...	...		" wts								.02				
4.4	21.0	88 1/2	74 1/2		Intp Pipe	3.50	3.70	Dec	4.00	Jun	2.26	87 1/2	85	87 1/2	+ 2 1/2	40	
6.2	15.8	25 1/2	19		Int Steel	1.65	1.20	66Aug	1.17			4.85	4.50	4.70	-10	92	
3.1	17.4	16 1/2	10 1/2		Inv Found	2.60	2.20	Aug	27.41			19 1/4	19 1/4			2	
3.1	17.4	16 1/2	10 1/2		Inv Group	.40	.40	Dec	.69	Jun	.33	12	12			40	
4.3	13.4	16	9		A	.50	.50	Dec	.69	Jun	.33	9 1/2	9 1/2			123	
7.9	25 1/2	20 1/2			Island Tel	1.00	1.00	Dec	1.00	Aug61m	1.20	21	21			1x	
6.4	5.5	110	110		ITL Ind	.50	.50	Nov	1.21			11 1/2	12 1/2				
6.4	5.5	110	110		" pld	1.62 1/2	1.67 1/2	Nov	12.28			21	21			1x	
6.4	5.5	110	110		Jam PS	.80	.80	Dec	2.06	Sep12m25		109 1/2	11 1/2				
6.4	5.5	110	110		James U Sill			Dec	1.48			4.25	3.95	4.25	+ 35	17	
6.4	5.5	110	110		Jeff P	.30	.40	Dec	.99	Sep19m	.99	25 1/2	24 1/2			15	
6.4	5.5	110	110		" B wts							1.15	1.15			15	
6.4	5.5	110	110		Joe Clark	.18	.20	Nov	.21			4.15	3.90	4.05	+15	93	
6.4	5.5	110	110		" A pld	.60	.60	Nov	.48			9 1/2	9 1/2				
6.4	5.5	110	110		" B pld	.60	.60	Nov	.48			9 1/2	9 1/2				
6.4	5.5	110	110		" 2 pld	.56	.55	Nov	.48			8 1/2	8 1/2			3	
6.4	5.5	110	110		K Doug A	.25	.25	66May	.40			4.70	4.70		- 5	5	
6.4	5.5	110	110		Kaiser Whl	.50	.50	66May	.40			12 1/2	12 1/2			1	
6.4	5.5	110	110		Keinval	.25	.25	66Sept	.84			6 1/2	6 1/2			1	
6.4	5.5	110	110		Kenting	.30	.30	Dec	.46			5 1/2	5 1/2			1	
6.4	5.5	110	110		Kodak				1.60	1.55	1.55	-10	102				
L																	
3.3	15.3	20 1/4	16		Labatt	.65	.65	66Apr	1.29	July	.90	20 1/2	19 1/2	20	+ 1 1/2	129	
6.2	5.4	9	4 1/2		Lab Acc	.47 1/2	.40	Dec	.92	Sep19m	.41	5.00	5.00			4	
6.3	8.3	12	8 1/4		Lab Cem	.60	.60	Dec	1.12	Jun	.60	10 1/2	10 1/2			8	
6.3	8.3	12	8 1/4		Lakeland			Dec	1.12	Jun	.60	8 1/2	8 1/2			8	
6.1	23.3	17 1/2	16		" pld	1.08	1.08	Dec	6.81			8 1/2	8 1/2			1x	
6.1	23.3	17 1/2	16		" wts							17 1/2	18 1/4				
6.1	23.3	17 1/2	16		L Ont Cem			Dec	5.1	Jun	.05d	4.50	4.35	4.80	+ 30	217	
6.9	8.8	7 1/2	3.50		Lambert A	1.20	1.20	Dec	3.31			4.90	4.35	4.80	+ 30	217	
6.2	11.9	7 1/2	4.50		Lam Loan	.32	.32	Dec	.43			5	5			3	
3.3	13.0	17 1/2	11 1/2		Lamont A	.40	.40	66Apr	.92	Oct	.52	12 1/2	13			3	
4.5	4.5	10	10		Lanonia							12 1/2	12 1/2			3	
3.7	17.6	17 1/2	11 1/2		Laura Sec	.45	.45	66Sept	.69			12 1/2	12			6	
6.2	11.9	7 1/2	4.50		Laur Fin	.30	.30	66Jun	5.32d	Sep13m	.40d	5 1/2	4 1/2	5 1/2		209	
6.2	11.9	7 1/2	4.50		" 6 1/2	1.25		66Jun	1.36d			11 1/2	11 1/2			1	
6.2	11.9	7 1/2	4.50		" 1 1/2	.93 1/4		66Jun	1.36d			13 1/2	13 1/2			1	
6.2	11.9	7 1/2	4.50		" 1.40	1.05		66Jun	1.36d			13 1/2	13 1/2			1	
6.2	11.9	7 1/2	4.50		" 2.00	1.50		66Jun	1.36d			16 1/2	16 1/2			1	
6.2	11.9	7 1/2	4.50		" wts			66Jun	1.36d			16 1/2	16 1/2			1	
5.2	26	23			Law J A	1.70	1.20	66Apr	1.20			22	22			24	
5.2	26	23			" B	1.60	1.60	66Apr	1.20			22	22			24	
4.7	9.0	11 1/2	8 1/2		L Laif-Lec	.40	.40	Dec	4.74			55	55			9	
6.7	11.9	10	7 1/2		" 2 pld	.72	.72	Dec	5.00	Sep19m	1.64	15 1/2	15 1/2			10	
6.1	21 1/2	11 1/2	10		B pld	1.10	1.10	Dec	4.74	Sep19m	5.93	10	10 1/2			1	
6.1	21 1/2	11 1/2	10		Lewis	.60	.60	66Oct	1.60	Jun	.18	18	18			1	
6.1	21 1/2	11 1/2	10		Life Inv			66Oct	1.60			7 1/2	7 1/2			8	
4.8	6.5	11 1/2	7 1/2		Lo Cos A	.38	.38	66May	1.22			2.20	2.20			5	
4.6	6.8	11 1/2	7 1/2		" B	.38	.38	66May</									

Les Brasseries...

(Suite de la page 12)

L'examen du bilan et du compte pertes et profits indique en outre l'absence de toute dette à long terme, un fort portefeuille de titres négociables qui entraînent un revenu substantiel. Depuis la disparition des charges de conversion de bouteilles et des frais d'intérêts à la fin du dernier exercice, le flot de revenu allant directement à l'actionnaire est encore amélioré. Ces facteurs conduisent à escompter pour le présent exercice un bénéfice net par action approchant \$1.50. Celui du dernier exercice était de \$1.17 et avait été affecté par une grève de plus de deux mois à Van-

couver. Pour les six premiers mois de l'exercice présent au 30 septembre 1966, les ventes sont montées de 12.9 p.c. et les bénéfices par action de 21.4% (85/c contre 70/c l'année antérieure).

On constate donc qu'une situation financière plus nette et un bon été stimuleront le taux d'expansion et amélioreront bien les profits de cette année et qu'au cours approximatif de \$19, soit 16 fois les bénéfices de l'an dernier et 13.8 fois ceux projetés pour cette année, l'action est attrayante.

Les perspectives à long terme ne sont pas très excitantes, quoique la forte trésorerie et les forts surplus engendrés par la société trouveront tôt ou tard un emploi plus productif et plus rémunérateur sans

doute. Plusieurs situations sont à l'étude, dit-on.

Quant à l'incidence de l'Expo 67 sur l'exercice prochain, elle sera indubitablement favorable. Le premier avantage tient à ce que ce grand rassemblement soit sur le marché où la compagnie est la plus fortement implantée. Molson possède sans doute près de 47 p.c. du marché montréalais de la bière avec une production de 50 millions de gallons l'an sur place. Le second bienfait vient du potentiel que cette masse de visiteurs représente. En effet si 7.9 millions de voyageurs demeurent six jours dans la Province et qu'ils consomment 0.05 gal. de bière quotidiennement, moyenne par tête et par jour au Canada en 1965, l'augmentation de la con-

sommation due à l'Exposition serait de 2.4 millions de gallons. Ce supplément de consommation de bière ne bénéficiera pas entièrement à la Brasserie Molson mais cela représente quand même 5 p.c. du marché annuel montréalais acquis sans effort ni frais à l'industrie

de la bière.

La solide position de la Compagnie à Montréal, une bonne amélioration des bénéfices pendant deux ans de suite sont des facteurs positifs qui conduisent à recommander l'achat du titre au prix actuel de 19.

Selon le président d'American Motors

Le Canada connaîtra une crise de productivité

Monsieur Earl K. Brownridge, Président de l'American Motors (Canada) Limited, croit que l'année 1967 connaîtra une crise de

productivité.

Monsieur Brownridge est d'avis que "l'industrie et le commerce ne devront pas seulement faire tout en leur pouvoir pour augmenter la productivité mais, avec l'aide du gouvernement et des chefs réalistes de la main-d'oeuvre, devront convaincre leurs employés que les salaires ne peuvent pas continuer à augmenter plus rapidement que la productivité".

"Si ce problème peut être contrôlé" — déclarait-il — "nous pouvons nous attendre à une année au cours de laquelle l'expansion économique sera raisonnablement saine et durant laquelle le total de la production nationale et les dépenses des consommateurs augmenteront à un taux raisonnable, quoique peut-être pas aussi rapidement qu'au cours de 1966".

Selon Monsieur Brownridge, l'industrie de l'automobile continue de bénéficier de l'Entente Canado-Américaine et continuera de cette façon.

"Cependant, a-t-il ajouté, tout semble indiquer que le pourcentage de la croissance spectaculaire des récentes années se stabilisera temporairement au début de 1967, mais le marché des véhicules-moteurs demeurera sain.

B.A. OIL

Les profits nets de la British American Oil pour l'exercice clos le 31 décembre 1966 devaient afficher un net progrès. Selon le président de l'entreprise, M. Charles Hay, la hausse des profits au cours de l'année devrait être proportionnelle à celle enregistrée au cours des six premiers mois de 1966. Durant cette période les profits de B.A. avaient augmenté de 10.8 p.c. par rapport à la même période de 1965. M. Hay a précisé aussi que cette augmentation qu'il entrevoyait serait réalisée dans l'apport des profits de capitaux. Ces résultats tiennent compte du fait que B.A. n'a reçu qu'une partie des revenus de son ancienne filiale américaine qu'elle a vendue le 27 juillet dernier. Le profit net de la compagnie pour l'exercice 1965 s'était élevé à \$38.3 millions ou \$1.76 par action.

MARION, ROBC & ROBC

ci-devant

MARION, MARION

fondée en 1892

- Brevets d'invention
- Marques de commerce
- Droits d'auteur en tous pays

2100, rue Drummond

MONTRÉAL 25

Tél.: 288-2152-53-54

la gouvernance et des chefs listes de la main-d'oeuvre, devront convaincre leurs employés que les salaires ne peuvent pas continuer à augmenter plus rapidement que la productivité".

"Si ce problème peut être contrôlé" — déclarait-il "nous pouvons nous attendre à une année au cours de laquelle l'expansion économique sera raisonnablement saine et durant laquelle le total de la production nationale et les dépenses des consommateurs augmenteront à un taux raisonnable, quoique peut-être pas aussi rapidement qu'au cours de 1966".

Selon Monsieur Brownridge, l'industrie de l'automobile continue de bénéficier de l'Entente Canado-Américaine et continuera de cette façon.

"Pendant, a-t-il ajouté, tout semble indiquer que le pourcentage de la croissance spectaculaire des récentes années se stabilisera temporairement au début de 1967, mais le marché des véhicules-moteurs demeurera sain.

B.A. OIL

Les profits nets de la British American Oil pour l'exercice clos le 31 décembre 1966 devaient afficher un net progrès. Selon le président de l'entreprise, M. Charles Hay, la hausse des profits au cours de l'année devrait être proportionnelle à celle enregistrée au cours des six premiers mois de 1966. Durant cette période les profits de B.A. avaient augmenté de 10.8 p.c. par rapport à la même période de 1965. M. Hay a précisé aussi que cette augmentation qu'il entrevoyait serait réalisée dans l'apport des profits de capitaux. Ces résultats tiennent compte du fait que B.A. n'a reçu qu'une partie des revenus de son ancienne filiale américaine qu'elle a vendue le 27 juillet dernier. Le profit net de la compagnie pour l'exercice 1965 s'était élevé à \$38.3 millions ou \$1.76 par action.

MARION, ROBC & ROBC

ci-devant

MARION, MARION

fondée en 1892

- Brevets d'invention
- Marques de commerce
- Droits d'auteur en tous pays

2100, rue Drummond
MONTREAL 25
Tél.: 288-2152-53-54

RENDMENT	gains taux	Prix 1966	Bene	haut	SEMAINE EN COURS	gains taux	Prix 1966	Bene	haut	RENDMENT	gains taux	Prix 1966	Bene	haut	SEMAINE EN COURS	gains taux	Prix 1966	Bene	haut
Dividendes 1965	1966	1965	1966	1965	1966	1965	1966	1965	1966	1965	1966	1965	1966	1965	1966	1965	1966	1965	1966
17.7	21%	11%	Metro S	p	1.30	1.30	66Jan	99	July	20	18	17%	17%	17%	17%	17%	17%	17%	17%
6.5	21%	11%	Metro S	p	1.30	1.30	66Jan	99	July	20	18	17%	17%	17%	17%	17%	17%	17%	17%
2.9	21%	11%	Metro S	p	1.30	1.30	66Jan	99	July	20	18	17%	17%	17%	17%	17%	17%	17%	17%
9.8	4.9	12%	10%	10%	10%	10%	66Mar	46	July	28	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95
4.7	16.1	5%	3%	3%	3%	3%	66Mar	46	July	28	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95
6.9	10.6	3.90	2.95	2.95	2.95	2.95	66Mar	46	July	28	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95
11.4	14.2	10%	10%	10%	10%	10%	66Mar	46	July	28	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95
9.5	8.2	14	10%	10%	10%	10%	66Mar	46	July	28	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95
3.4	16.2	19%	15%	15%	15%	15%	66Mar	46	July	28	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95
3.3	16.5	19%	15%	15%	15%	15%	66Mar	46	July	28	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95
3.4	11.0	8%	5%	5%	5%	5%	66Mar	46	July	28	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95
2.9	11.8	7%	7%	7%	7%	7%	66Mar	46	July	28	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95
4.5	5.2	4.65	2.95	2.95	2.95	2.95	66Mar	46	July	28	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95
4.2	3.10	1.55	1.55	1.55	1.55	1.55	66Mar	46	July	28	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95
3.6	20.9	17%	14	14	14	14	66Mar	46	July	28	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95
2.8	11.0	2%	2%	2%	2%	2%	66Mar	46	July	28	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95
4.5	14.0	23%	13	13	13	13	66Mar	46	July	28	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95
1.7	27.0	89%	73%	73%	73%	73%	66Mar	46	July	28	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95
0.2	4.6	9%	21	21	21	21	66Mar	46	July	28	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95
4.4	9.2	21%	14%	14%	14%	14%	66Mar	46	July	28	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95
5.4	16.2	21%	14%	14%	14%	14%	66Mar	46	July	28	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95
6.4	12.1	19	12	12	12	12	66Mar	46	July	28	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95
6.7	14.7	22%	22	22	22	22	66Mar	46	July	28	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95
5.2	6.7	28	24%	24%	24%	24%	66Mar	46	July	28	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95
6.2	4.7	21	5%	5%	5%	5%	66Mar	46	July	28	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95
NATIONAL	17.7	21%	11%	Metro S	p	1.30	1.30	66Jan	99	July	2								

Le Canadien Pacifique envisage 1967 avec confiance

Même s'il prévoit un taux de croissance moindre pour l'ensemble de l'économie canadienne, le président du Canadien Pacifique entrevoit l'avenir avec confiance et pour cause.

M. Crump, faisant la revue de l'année 1966, a déclaré que le volume du trafic-marchandises a fait des gains substantiels au cours de l'année 1966 et qu'il croit que les chiffres de 1966 seront de 10% plus élevés que ceux de l'année précédente.

Par ailleurs, les recherches effectuées par le Canadien Pacifique indiquent le marché du transport au Canada augmentera de près d'un tiers entre la période actuelle et l'année 1971, si les prédictions du Conseil économique du Canada se réalisent.

Durant les 11 premiers mois de 1966, le rail a enregistré une hausse de 8% en tonnes-milles brutes, par train et par heure au chapitre du trafic-marchandises.

Le service des cargos

Le Canadien Pacifique, dont les services de transport sont parfaitement intégrés, est entré dans le domaine hautement compétitif du transport en vrac à l'échelle mondiale par le truchement de sa filiale à part entière, la Canadian Pacific (Bermuda) fondée en 1964. Au début de 1966, cette compagnie a mis en service un cargo moderne affecté au transport de concentrés de plomb et de bois, de la Colombie-Britannique au Japon et, sur la voie de retour, pour le transport de produits finis japonais au Canada.

Un peu plus tard, le premier de deux navires citernes automatisés, le "Lord Mount Stephen", qui jauge 71,000 tonnes, a commencé à naviguer pour le compte

de la compagnie Shell International Marine Ltd. Un autre navire citierne de même tonnage, le "Lord Strathcona", a été lancé en novembre et il se joindra à la flotte de la Cie Bermuda au début de 1967. Il sera nolisé par la société BP Tanker Co. Ltd., de Londres.

En 1967, on fera construire deux cargos de 27,700 tonnes pour le transport en vrac, conçus pour déchargement rapide dans les ports. Ils entreront en service en 1968 et ils transporteront les divers produits des forêts de la Colombie-Britannique vers les grands marchés du monde.

Les services aériens

Au chapitre des services aériens de la compagnie, Canadien Pacific Airlines croit que l'année du Centenaire canadien lui apportera des revenus accrus étant donné qu'un plus grand nombre de Canadiens voyageront durant cette année-là. Ils auront le loisir de voyager davantage et de parcourir le pays en jet. Des réductions de tarifs en 1967 sur la plupart des routes aériennes encourageront les voyages, principalement les voyages à prix forfaitaires faits en groupes.

En vue de la venue prochaine de l'ère supersonique, CPA a élaboré un vaste programme d'expansion qui devrait voir le nombre de ses employés, de 3,200 qu'il est présentement, presque doubler au cours des six ou sept prochaines années. Tout d'abord, on commencera en 1967 les travaux de construction, à Vancouver, au coût de \$26,000,000, de hangars et d'ate-

liers d'entretien. Cette nouvelle base abritera et assurera l'entretien des jets supersoniques capables d'une vitesse de 2,000 milles à l'heure, dont la livraison se fera vraisemblablement en 1970, ainsi que la flotte actuelle des jets de CPA et les appareils présentement en commande de la version Space-master du DC-8.

CPA consacrera \$40,000,000 à l'expansion de sa flotte aérienne pour mieux desservir ses 52,000 milles de lignes en pleine activité. En 1967, la compagnie recevra livraison de trois appareils Space-master et, en 1968, d'un quatrième. Ces avions peuvent transporter chacun 205 passagers, comparativement à 141 que peuvent transporter les DC-8 actuels. De plus, CPA a fait des dépôts pour des positions préférentielles de livraison de trois avions supersoniques en préparation aux Etats-Unis.

En 1966, CPA a inauguré un service aérien sans escale entre Toronto et Honolulu, qui permet aux Canadiens des provinces de l'est du pays de faire en quelques heures un voyage aux îles baignées de lumière et de chaleur de l'archipel hawaïen. Au début de 1967, la compagnie inaugurera une autre route aérienne très importante, celle qui reliera Vancouver à San Francisco par des vols quotidiens de 120 minutes.

Au cours de 1967, alors que les vols seront beaucoup plus fréquents, CPA envisage une hausse de 18% de ses revenus bruts. Ce sera beaucoup mieux que 1966, alors que les gains ont été de 14% par rapport à 1965.

Le camionnage

Smith Transport Ltd., une entreprise de camionnage qui est une filiale du Canadien Pacifique, a souffert d'une grève qui a duré 14 semaines en 1966. La compagnie a continué cependant d'améliorer et de moderniser sa flotte de tracteurs et de remorques. Des ateliers affectés à l'entretien des géants de la route ont été construits à Toronto en 1966 et une gare-terminus sera inaugurée à Ottawa au début de 1967.

Durant 1966, les télécommunications du Canadien Pacifique, en société avec le Canadien National, ont transformé le réseau micro-ondes établi entre Toronto et Windsor et entre Montréal et Moncton, afin qu'il puisse transmettre les émissions en couleurs de Radio-Canada.

Un nouveau service, celui des bandes de dérivation (Broadband), permettra aux abonnés de transmettre à de très grandes vitesses, à partir des ordinateurs, des messages parlés des fac-similés en noir sur blanc, des messages écrits, etc. Il sera inauguré au début de 1967. Il complètera les divers services de Télex, qui s'est procuré 2,000 nouveaux abonnés en 1966, ce qui représente une augmentation de 20%.

Canadian Pacific Investments

Les entreprises du Canadien Pacifique non reliées au transport ont également marqué des progrès sous la direction de Canadian Pacific Investments et de ses filiales.

Au chapitre de ses valeurs en portefeuille, Canadian Pacific Investments a continué de se procurer des actions, tant ordinaires que privilégiées, au cours de 1966. Son

portefeuille d'actions ordinaires s'est grossi de sept pour cent pendant les onze premiers mois de 1966 -- il vaut maintenant \$161,800,000. 80% de cette somme a servi au financement de papeteries, de pipe-lines et d'entreprises gazières, pétrolières et financières.

Les hôtels

L'ouverture de deux nouveaux hôtels -- Le Château Champlain à Montréal et le Château Lacombe à Edmonton qu'administrera le Canadien Pacifique -- a contribué à faire de 1966, pour la Cie Canadien Pacific Hotels Ltd., une année de grande activité. La compagnie, qui exploite une chaîne d'hôtels et de restaurants, cherchera des occasions d'investissements semblables et étendra ses services de Réservations d'hôtels.

Huiles et pétroles

La société Canadian Pacific Oil and Gas, qui possède des droits d'exploitation de puits de gaz et de pétrole principalement en Alberta et en Saskatchewan, s'est lancée en 1966 dans le domaine des recherches géologiques en faisant l'acquisition de 1,327,462 acres de terrain dans les Territoires du Nord-Ouest. C'est là la première migration de cette compagnie vers le Grand Nord.

Marathon Realty

Marathon Realty Co. Ltd., une filiale chargée de mettre en valeur les propriétés immobilières du Canadien Pacifique, a continué de mettre à exécution son vaste programme de construction, au Ca-

(Suite à la page 16)

saviez-vous que?

LES PLUS DE 50 ANS FORMENT PLUS DE 30% DE LA MAIN-D'OEUVRE CANADIENNE

Ils sont

- plus expérimentés
- plus stables
- plus responsables
- plus efficaces.

MINISTÈRE DE LA MAIN-D'OEUVRE ET DE L'IMMIGRATION



BILAN

DE

1966**PERSPECTIVES**

POUR

1967**LES AFFAIRES****NUMÉRO SPÉCIAL**

DATE DE PUBLICATION: 23 JANVIER 1967

DATE DE FERMETURE: 13 JANVIER 1967

**Revue annuelle de l'économie
canadienne traitant
des activités financières
industrielles et commerciales**

PLAN GÉNÉRAL DE RÉDACTION

Brefs rapports, analyses et commentaires sur les industries opérant dans les secteurs suivants:

- a) Banques, finance et assurances
- b) Pâtes et Papiers
- c) Mines
- d) Transports et Communications
- e) Chimiques et Pétrochimiques
- f) Aliments et Breuvages
- g) Brasseries et Distilleries
- h) Fer et Acier
- i) Automobile et industries connexes
- j) Construction
- k) Textiles
- l) Electronique

TIRAGE: Analyse du tirage payé au 21 novembre 1966

1.—Manufacturiers	1,860
2.—Distributeurs	3,816
3.—Entreprises de service	3,156
4.—Banques	760
5.—Courtiers en valeurs	131
6.—Gouvernements	360
7.—Assurance	940
8.—Trusts et compagnies de finance	621
9.—Professionnels	2,221
10.—Divers	2,610
11.—Non classés par industries ou entreprises	325
Total: Abonnements payés	16,800
Total: spécimen et renouvellement en retard	2,100
Tirage total	18,900

REPRÉSENTANTS PUBLICITAIRES**MONTRÉAL**

Claude Coupal, B.Sc. Comm.,
Directeur de la publicité
Claude Martin,
Représentant publicitaire
635 est, Henri-Bourassa
Montréal, P.Q.
Tél.: 381-1888

TORONTO

John Sears,
11 Yorkville Ave.,
suite 708
Toronto 5, Ont.
Tél.: 922-0524

**PROFITEZ DE CETTE OCCASION UNIQUE POUR FAIRE CONNAÎTRE VOTRE ENTREPRISE
À PLUS DE 19,000 CLIENTS ACTUELS OU ÉVENTUELS**

TARIFS PUBLICITAIRES

1 page (1,000 lignes agates).....	\$650.00
3/4 page (750 lignes agates).....	487.50
1/2 page (500 lignes agates).....	325.00
1/4 page (250 lignes agates).....	162.50
1/8 page (125 lignes agates).....	81.25
1/16 page (62 1/2 lignes agates).....	40.60
Carte d'affaire (2 col. x 2" haut).....	34.40

DÉTAILS TECHNIQUES

Matière à lire.....	10" x 14 1/4"
Format rogné.....	11 1/2 x 15 1/2
Nombre de colonnes.....	5
Largeur de la colonne.....	1 7/8
Longueur de la colonne.....	14 1/4 (200 lignes)
Superficie totale de la page.....	1000 lignes
Demi-ton.....	100-120
Imprimé par procédé OFFSET	

Contrat publicitaire**Date** _____**Les Affaires**

635 est, Henri-Bourassa, Montréal, P. Qué.

11 Yorkville Ave., suite 708, Toronto 5, Ont.

SVP, auriez-vous l'obligeance de réserver lignes agates d'espace pour votre numéro spécial BILAN DE 1966 — PERSPECTIVES POUR 1967 qui sera publié le 23 janvier 1967. (la date limite pour expédier votre matériel publicitaire est le 13 janvier 1967).

Nous acceptons de déboursier la somme de \$..... sur réception d'une copie du numéro spécial dans laquelle notre annonce paraîtra.

Entreprise.....

Autorisé par.....

Poste occupé dans l'entremise.....

Adresse.....

**Un vocabulaire
anglais-français
financier**

La Banque Royale du Canada vient de publier un vocabulaire anglais-français des termes bancaires. Cette initiative de la Banque revient directeur général régional pour le Québec, le Nouveau Brunswick et l'est de l'Ontario, M. Georges Mercier.

**M. GEORGES MERCIER**

Ce vocabulaire est en fait plus qu'un vocabulaire bancaire, il s'adresse au monde des affaires en général et devrait s'avérer utile aux compagnies, avocats et comptables. Ce vocabulaire est le résumé d'une oeuvre beaucoup plus importante: la traduction en français du livre des règlements et instruction de la Banque Royale. Chaque employé d'expression française de la Banque Royale peut maintenant consulter dans sa langue ce livre où la marche à suivre des opérations bancaires est inscrite.

Ce vocabulaire est l'oeuvre d'employés de la banque et de linguistes tels que M. Jean Marie Laurence. M. Mercier nous a confié que la traduction du livre des règlements et instructions n'avait pas été chose facile. En fait plusieurs termes bancaires et financiers utilisés au Canada ne sont pas connus en France à cause des méthodes bancaires différentes. Il a donc fallu dans plusieurs cas créer des mots nouveaux. Enfin plusieurs expressions bancaires utilisées au Canada français étaient des traductions littérales de l'anglais et ne collaient guère à une pensée française. Il a fallu aussi reprendre tous ces mots. La Banque Royale est la première banque canadienne anglaise qui ait tenté jusqu'ici de répandre l'utilisation du français comme langue de travail pour les employés d'expression française. Cette initiative est encore à ses débuts mais elle vaut la peine d'être mentionnée. La banque possède 2,000 employés francophones dont 120 sont gérants de succursales et 11 sont occupent des postes de la haute direction de la Banque au siège social à Montréal.

Le Canadien...

(Suite de la page 15)

nada, de parcs industriels, de centres d'achat et d'édifices à bureaux. En société avec d'autres entreprises, cette compagnie a des projets en chantier à Calgary et à Montréal et elle a un projet de développement urbain à Vancouver.

La société Canadian Pacific Securities Ltd., la plus jeune filiale de Canadian Pacific Investments, a émis des billets à court terme par l'entremise de plusieurs sociétés de placements en vue de recueillir du capital pour les filiales du Canadien Pacifique non rattachées au transport.